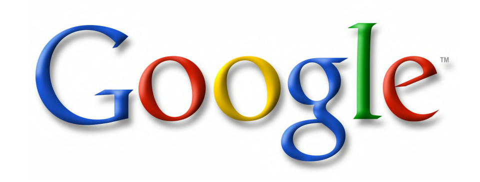

Google

LES DEUX CAMPS
DE
LA LÉGION IIIᴱ AUGUSTE À LAMBÈSE
D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

PAR

M. R. CAGNAT
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

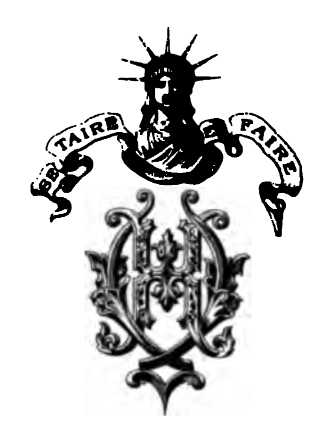
EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXVIII, 1ʳᵉ PARTIE

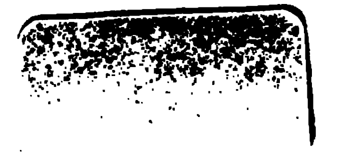


PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCVIII


SE TAIRE
FAIRE



LES DEUX CAMPS

DE

LA LÉGION IIIe AUGUSTE À LAMBÈSE

D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

LES DEUX CAMPS
DE
LA LÉGION IIIᴱ AUGUSTE À LAMBÈSE
D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

PAR

M. R. CAGNAT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXVIII, 1ʳᴱ PARTIE.



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCVIII

LES DEUX CAMPS

DE LA LÉGION III[E] AUGUSTE À LAMBÈSE

D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES.

Dans le livre que j'ai consacré, il y a quinze ans, à l'histoire de l'armée romaine d'Afrique, j'ai étudié en un chapitre spécial le camp de la légion III[e] Auguste, établi au pied de l'Aurès à l'endroit qui s'appelait autrefois Lambaesis, qui se nomme aujourd'hui Lambèse[1].

Ce camp est connu depuis longtemps et l'on y a souvent fait des fouilles. Les unes ont été déplorables : ce sont celles que les constructeurs de la Maison centrale de détention ont opérées pour se procurer des pierres; si elles ont amené quelques trouvailles épigraphiques, elles ont surtout bouleversé les murs encore existants et fait disparaître partout ce qui dépassait le sol, sur certains points jusqu'aux fondements. Les autres n'ont pas manqué d'intérêt : elles ont permis aux épigraphistes, et en particulier à L. Renier, d'enrichir considérablement la série des inscriptions militaires de l'époque impériale; ou encore, comme celles que le Service des Monuments historiques a pratiquées en 1880-1885[2], elles ont amené le déblaiement des grandes voies du camp et de l'édifice appelé communément le « Praetorium ». Mais, en somme, ces fouilles étaient restées tout à fait superficielles et ne pouvaient donner aucunement l'idée de l'ensemble si intéres-

[1] *Armée romaine d'Afrique*, p. 497 et suiv.

[2] On n'a malheureusement aucun renseignement précis sur ces fouilles; le résultat sommaire en est exposé dans le *Rec. de Constantine*, XXIII (1885), p. 179 et suiv.

sant et relativement si bien conservé que les terres recouvraient encore.

. Aussi, lorsque j'ai voulu écrire le chapitre auquel j'ai fait allusion en commençant, je me suis trouvé n'avoir à ma disposition que des documents fort incomplets et j'ai dû, malgré un examen personnel du terrain, renoncer, surtout pour les détails, à la vérité. Mais je n'avais pas abandonné l'espoir d'arriver à mieux quelque jour; j'ai donc poursuivi, depuis lors, avec une ténacité dont je ne puis que me féliciter, l'idée de faire déblayer complètement le grand espace que recouvrent les restes du camp de Lambèse. Grâce au concours que j'ai rencontré de tous côtés, en particulier auprès de mon ami Alb. Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, c'est aujourd'hui une œuvre presque accomplie. Il est à peine besoin d'ajouter que les trouvailles ont été aussi nombreuses qu'importantes pour l'histoire de la légion IIIe Auguste et de l'armée romaine en général, — j'ai eu déjà l'occasion d'en parler brièvement soit à la Commission de l'Afrique du Nord, soit devant l'Académie; à peine besoin, non plus, d'ajouter que ces trouvailles ont parfois contredit, parfois confirmé, toujours complété ce que j'avais écrit précédemment sur la question.

Je voudrais les présenter ici dans leur ensemble, avec les résultats scientifiques qui en découlent, avec les conclusions que moi-même ou d'autres érudits en avons déjà tirées. Ce mémoire ne remplacera pas absolument l'étude que j'ai consacrée au camp et à ses différents édifices dans mon *Armée d'Afrique;* car je ne reviendrai que très brièvement sur les parties de cette étude qui n'ont point à être modifiées; il la corrigera, en comblera les lacunes et substituera à des conjectures ou à des demi-vérités des réalités qui, cette fois, sont définitives.

On verra, en se reportant aux vues photographiques et aux plans que j'ai donnés dans mon livre, quel était l'état du terrain en 1888. Quelques années plus tard, un jeune membre de l'École française de

Rome, M. M. Besnier, voulut bien, sur mes conseils, entreprendre des fouilles autour d'un monument dont L. Renier avait fait autrefois une prison, que j'avais cru être une salle de réunion destinée à quelque collège militaire, qui était, en tout cas, voisin d'une ou deux petites pièces terminées en abside, découvertes en partie par le Service des Monuments historiques. Deux ans de suite, au printemps, il retourna à Lambèse, en 1897 et en 1898; et le résultat de cette double campagne fut le déblaiement de tout un quartier, qu'il a appelé le *quartier des scholae* et dont il a fait exécuter un projet de restitution par un architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome, M. Duquesne. Le tout a été publié dans un article dont j'aurai l'occasion de reparler plus loin [1].

Le succès des recherches de M. Besnier, accomplies à peu de frais, grâce au bienveillant appui des directeurs de la Maison centrale, nous confirma dans la pensée qu'une exploration plus étendue serait certainement aussi fructueuse que facile; il eût été, d'ailleurs, très regrettable de ne pas interroger le terrain qui s'étend entre l'édifice nommé « Praetorium » et ce quartier nouvellement découvert qui semblait s'y rattacher. C'est pour relier ces deux ensembles qu'il fut décidé en 1900 de déblayer l'espace intermédiaire qui les séparait. La direction des travaux, que le Service des Monuments historiques, placé sous la direction de M. Alb. Ballu, reprit à sa charge, fut confiée au directeur de la Maison centrale à cette époque, M. Courmontagne, qui avait été l'un des auxiliaires empressés de M. Besnier. Sous son impulsion, toute la partie centrale du camp fut rapidement mise au jour, et comme un angle de l'édifice qu'on y trouva s'étendait sous son jardin potager, il fit libéralement abandon à la science de ce coin de terrain, ce qui permit de compléter la fouille.

Depuis lors, le déblaiement n'a pas cessé; M. Courmontagne et, après lui, son successeur à la tête des fouilles, M. Cavalier, inspecteur

[1] M. Besnier, *Les scholae des sous-officiers dans le camp romain de Lambèse* (*Mélanges de l'École de Rome*, 1899, p. 199 et suiv.; pl. VI, VII, VIII).

de la Maison centrale, se sont attaqués aux environs des thermes légionnaires, puis à la partie Nord-Est du camp, puis à la portion Nord-Ouest, la partie Sud-Est étant réservée pour la fin, par suite de considérations matérielles. Quant à la partie Sud-Ouest, il faut renoncer à la dégager jamais, car la Maison centrale la recouvre totalement; il est bien probable, d'ailleurs, que les travaux exécutés pour en établir les fondations y ont tout bouleversé.

Au moment où l'on se décidait enfin à poursuivre des recherches méthodiques dans le grand camp, des travaux exécutés pour l'empierrement de la route de Lambèse à Batna faisaient retrouver par les chercheurs de pierres de nouveaux morceaux du grand discours d'Hadrien, découvert autrefois dans le camp dit « des auxiliaires », dont les traces semblaient effacées. Par là nous étions assurés d'être sur l'emplacement même de ce camp et il devenait possible de fixer sa nature et les constructions qui s'y élevaient. M. l'abbé Montagnon, alors curé de Lambèse, voulut bien se charger des fouilles; il arriva non seulement à établir le tracé du camp tout entier, mais à exhumer de nouveaux fragments de l'allocution d'Hadrien et non des moins importants.

On trouvera des renseignements sur cette série de travaux dans les publications suivantes :

Alb. Ballu, *Bull. arch. du Comité des Travaux historiques*, 1902, p. 342 et suiv.; *Ibid.*, 1903, p. CLXXII et suiv., p. CCXXXII et suiv.; *Ibid.*, 1905, p. 82 et suiv.; *Ibid.*, 1906, p. 192 et suiv.

M. Besnier, *Mélanges d'arch. et d'hist. publiés par l'École française de Rome*, XIX, 1899, p. 199 et suiv.

R. Cagnat, *Découvertes sur l'emplacement du camp de Lambèse* (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1901, p. 626 et suiv.). — *Notes sur des découvertes nouvelles survenues en Afrique* (*Ibid.*, 1902, p. 40 et suiv.).

A. von Domaszewski, *Die principia des röm. Lagers* (*Neue Heidelberger Jahrbücher*, IX, 1899, p. 148 et suiv.). — *Die principia et armamentaria des Lagers*

von Lambaesis (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, XXI, 1902, p. 21 et suiv.).

Héron de Villefosse, *Bull. arch. du Comité des Travaux historiques*, 1899, p. cxci et suiv.; ccxi et suiv.; cxcvii et suiv.

St. Gsell, *Bull. arch. du Comité des Travaux historiques*, 1901, p. 320 et suiv. — *Ibid.*, 1902, p. 319 et suiv. — *Les monuments antiques de l'Algérie*, p. 76 et suiv.

I

LE PREMIER CAMP LÉGIONNAIRE DE LAMBÈSE.

Il n'est guère possible de suivre tout ce qui va être dit si l'on ne se remémore point, du moins dans ses traits essentiels, l'histoire du camp de Lambèse, telle qu'on peut l'établir par les textes épigraphiques.

On sait que la légion IIIe Auguste, vers le début de l'empire, était établie à Tébessa[1]. Mommsen l'a avancé et des découvertes ultérieures sont venues confirmer son opinion. De là elle fut transférée dans un autre camp que l'on croit avoir été situé aux environs de Khenchela sans qu'on ait, à cet égard, aucune preuve bien concluante[2]. Enfin, vers la fin du règne de Trajan, ou au début de celui d'Hadrien, elle vint occuper la position stratégique de Lambèse, qu'elle ne devait plus quitter jusqu'à la fin du IIIe siècle. Elle ne se fixa pas tout d'abord dans le camp qui existe encore aujourd'hui à côté de la Maison centrale. Pendant une douzaine d'années, semble-t-il, elle habita un emplacement provisoire entouré de fortifications hâtives[3]. C'est cet emplacement que L. Renier avait nommé « camp des auxiliaires » et dont la destination véritable a été indiquée par Wilmanns[4] d'abord, par Mommsen ensuite[5]. Mais ni Wilmanns, ni ceux qui avaient passé après lui à Lambèse n'avaient su retrouver les restes de ce camp provisoire[6] et j'en étais arrivé à me demander si les quelques renseignements qui nous avaient été transmis à cet égard n'étaient pas erronés.

[1] Cf. pour tout ceci mon *Armée d'Afrique*, p. 497 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 501. M. Mommsen place ce premier changement à l'époque des Flaviens.

[3] *Nostra memoria bis non tantum mutastis castra*, dit l'empereur Hadrien dans son discours, en 128, *sed et nova fecistis* (*C.I.L.*, VIII, 18042).

[4] *Étude sur le camp et la ville de Lambèse* (trad. Thédenat), p. 10.

[5] *C.I.L.*, VIII, p. 283.

[6] Cf. mon *Armée d'Afrique*, p. 504 et 505.

Les fouilles opérées par M. l'abbé Montagnon ont remis les choses au point[1].

Le camp provisoire de la légion IIIe Auguste (fig. 1) était situé exactement à 2 kilomètres à l'Ouest du bâtiment appelé « Praetorium ».

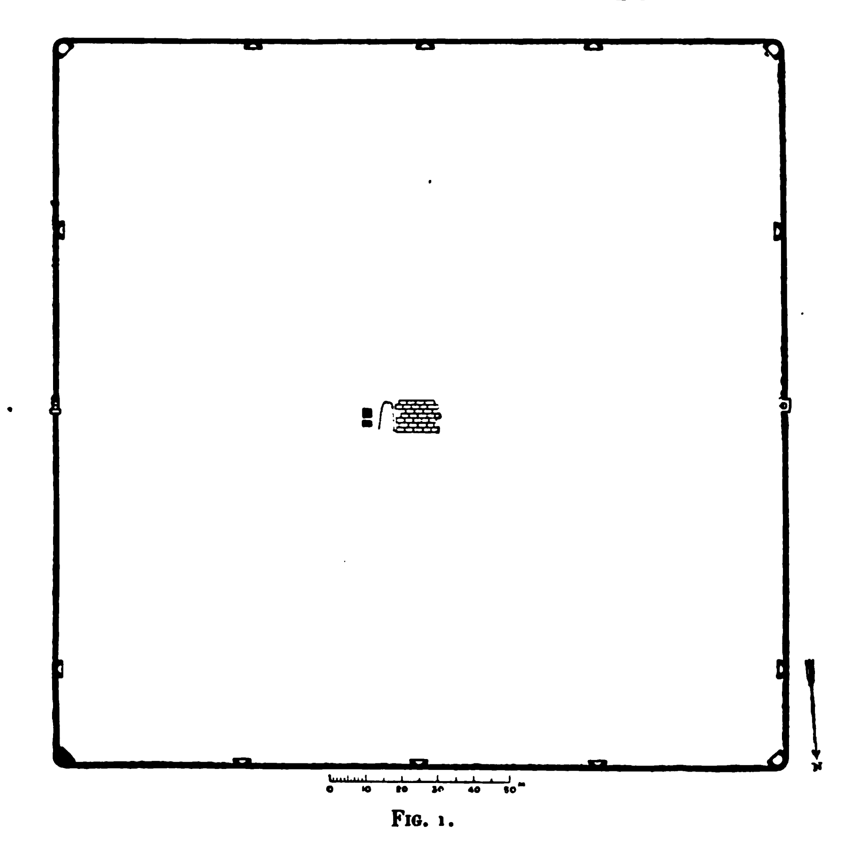


Fig. 1.

Conformément aux préceptes reçus pour l'établissement des camps romains[2], il occupait un terrain légèrement en pente, du Sud au Nord. L'enceinte formait un carré de 200 mètres de côté, arrondi aux angles, suivant l'usage. Elle ne consiste pas, ainsi qu'on l'avait écrit[3],

(1) La description du camp a été faite par M. Gsell, à la suite d'une visite aux fouilles, dans le *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 320 et suiv. Nous lui avons emprunté le plan qui accompagne ce mémoire.

(2) Hygin, *De mun. castr.*, 56 : primum locum habent quae ex campo in eminentiam leniter attolluntur. Cf. Veget, *Epit.*, III, 8.

(3) L. Renier, *Arch. des Missions*, 1851, p. 172.

IMPRIMERIE NATIONALE.

en une « levée de terre », mais en une maçonnerie de moellons, qui ne mesure que 0 m. 60 d'épaisseur. Elle est actuellement rasée presque au niveau du sol, ce qui explique les assertions de nos devanciers : c'est cette faible élévation du mur, disparaissant sous la végétation, qui les a induits en erreur. Il n'existe dans cette enceinte que deux portes au lieu de quatre; elles regardent à l'Est et à l'Ouest; au Nord et au Sud, le mur est plein.

On n'a pas déblayé l'espace entier occupé par le camp; mais partout où l'on a fait des sondages, sauf au centre, on n'a rencontré aucune trace de constructions. Aux quatre angles et, de loin en loin, le long du mur d'enceinte on a seulement découvert de petites bâtisses demi-circulaires dont le diamètre est, en moyenne, de 3 m. 20. M. Gsell[1] pense qu'elles avaient un intérêt défensif; « il est probable, écrit-il, qu'elles étaient remplies de terre battue et qu'elles constituaient des plates-formes sur lesquelles on plaçait des machines. » Ceci est assurément conforme aux habitudes des Romains : ils avaient coutume d'élever le long du mur d'enceinte des camps des tours équidistantes (dont une à chaque angle) pour y installer leurs machines. J'hésite cependant à me ranger à cette opinion et je croirais volontiers qu'elles servaient à un tout autre usage. L'intérieur de ces demi-lunes est très détérioré. J'ai pu constater, néanmoins, que le fond de quelques-unes, les mieux conservées, était formé d'une couche de briques revêtue de cet enduit qui, dans les constructions romaines, caractérise les réservoirs à liquides. J'y verrais donc plutôt des bassins. L'eau potable devait, au dire de M. Gsell[2], venir au camp d'une source qui naît dans la montagne à environ 1 kilomètre de là, vers le Sud; elle se déversait sans doute dans chacune de ces fontaines; — je dois ajouter, pourtant, que M. Montagnon n'a retrouvé aucune trace de la canalisation qui aurait pu l'amener, constatation peu concluante, étant donné l'état de conservation de la construction et l'abandon du

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 322. — [2] *Loc. cit.*, p. 320.

camp dès le milieu du IIe siècle de notre ère. La forme demi-circulaire est, on le sait, assez fréquente pour les bassins et les fontaines; il serait plus surprenant qu'on eût adopté cette disposition pour une plate-forme destinée à des machines, surtout pour une plate-forme *dont la saillie est tournée vers l'intérieur du camp;* et surtout que l'on eût appuyé la partie circulaire de ces demi-lunes contre la muraille à laquelle elles ne se raccordent que par un point de tangence au lieu d'y accoter la partie rectiligne pour en assurer la solidité comme par autant de contreforts.

C'est au centre même de l'enceinte que la fouille a présenté le plus d'intérêt. M. Montagnon y a découvert, reposant sur un épais blocage, un espace dallé de 10 mètres de côté. À l'Est s'ouvre maintenant une excavation qui en a mis à jour les fondements, — c'est l'ouvrage des chercheurs de pierres; — la plate-forme se continuait dans cette direction. De l'autre côté de l'excavation on voit deux massifs quadrangulaires juxtaposés, larges tous deux de 2 m. 95; l'un est complet et mesure 2 m. 85 en profondeur; l'autre est à moitié détruit; tous deux paraissent être les soubassements de statues équestres ou de groupes. Du trou lui-même M. Montagnon a retiré des pierres portant des inscriptions et des fragments d'ornementation architecturale, en particulier de feuilles d'acanthe; d'autres gisent encore au fond, trop lourdes pour en être aisément extraites.

Du moins est-il certain que c'est sur cette plate-forme que reposait jadis le monument où était inscrite la fameuse allocution adressée par Hadrien à l'armée d'Afrique. En quoi consistait au juste ce monument? Il est bien difficile de le dire. L. Renier avait rapporté de ses missions un dessin de la colonne, haute de 1 m. 85, sur le piédestal de laquelle le discours était gravé [1]; mais ce dessin est égaré. M. Héron de Villefosse, après un examen attentif de tous les fragments connus, aujourd'hui conservés au Musée du Louvre, avait cru pouvoir se faire

(1) *Arch. des Missions*, 1851, p. 480.

une idée approximative de la forme matérielle que l'ensemble affectait[1]; mais les nouveaux morceaux découverts par M. Montagnon l'ont obligé, a-t-il bien voulu me dire lui-même, à renoncer à son hypothèse. Par contre ils nous ont appris, d'une façon indéniable, que l'inspection générale passée par Hadrien à Lambèse se place le 1er juillet de l'année 128[2], comme le pensait M. Dürr[3] et contrairement à ce que j'avais admis[4] après Mommsen[5].

Il n'est pas inutile de faire remarquer combien les dimensions de ce camp sont faibles, comparées à celles du grand camp voisin; il est à peu près la moitié de l'autre. Ceci se comprend aisément si l'on admet que dans le second, destiné à devenir pour longtemps le séjour de la légion, on a réservé plus de place aux constructions intéressant le service, aux magasins, aux annexes[6] et même au logement des officiers, toutes installations qui, dans un camp provisoire, pouvaient et devaient même être réduites. Mais, tout restreint que fût cet espace, il suffisait largement à loger la légion tout entière. Hygin accorde, en effet, pour le campement d'une cohorte un rectangle de 120 pieds sur 180[7] (35 mètres environ sur 53), ou 1855 mètres carrés. La première cohorte occupant toujours, d'après Hygin[8], un espace double des autres, la totalité des dix cohortes devait couvrir une superficie de 20405 m. carrés, un peu plus de deux hectares. Or le camp fouillé par M. Montagnon en compte quatre; il restait donc pour les officiers et les divers services la moitié à peu près de l'espace enfermé dans l'enceinte.

On peut se demander aussi comment il se fait que ce camp provisoire ait subsisté alors que, le camp définitif étant terminé, les soldats

(1) *Sur la forme matérielle d'un monument de Lambèse* (*Strena Helbigiana*, p. 122).

(2) Héron de Villefosse, *Feschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage*, p. 195 = *Ann. épigr.*, 1900, 34.

(3) *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 37 et suiv.

(4) *Armée d'Afrique*, p. 158.

(5) *C.I.L.*, VIII, p. xxi, note 4.

(6) On se rappelle que le camp renferme un établissement thermal très important (*Armée d'Afrique*, p. 536 et suiv.).

(7) *De munit. castr.*, 2.

(8) *Ibid.*, 3.

l'avaient abandonné. Il serait naturel qu'il eût été nivelé ou qu'on l'eût laissé niveler par le temps; tandis qu'il semble bien, au contraire, puisque les parties basses des murs en sont arrivées jusqu'à nous, qu'on en ait assuré la conservation du moins pour l'essentiel. La réponse nous est donnée par cette plate-forme qui supportait le monument de l'empereur Hadrien. Après le passage de l'empereur, et en souvenir de ce passage, on y éleva, au centre, à l'endroit où était le prétoire, et d'où le prince peut-être avait harangué la légion, une colonne commémorative; ce devint une annexe de l'autre enceinte, réservée sans doute pour certaines cérémonies militaires, défendue, en tout cas, par la mémoire d'un grand événement local et d'un des empereurs qui ont le plus fait pour l'armée romaine et la prospérité des provinces.

II

LE GRAND CAMP LÉGIONNAIRE DE LAMBÈSE.

On trouvera dans mon livre sur l'*Armée d'Afrique*[1] tous les renseignements nécessaires sur l'étendue, la forme et la disposition générale du second camp légionnaire de Lambèse.

PORTES.

J'y ai étudié en détail les deux portes septentrionale et orientale[2]; je n'ai rien à ajouter à leur sujet. La porte de l'Ouest a été déblayée par M. Courmontagne; elle reproduit, ainsi qu'on le verra en se reportant au plan de cette partie du terrain (fig. 5), presque exactement le plan de la porte de l'Est : elle se composait de deux baies d'égale largeur donnant passage à la voie dallée par deux voûtes d'entrée. En avant, elle était défendue par deux bastions carrés à pans coupés, avec corps

[1] *Armée d'Afrique*, p. 519 et suiv. — [2] *Ibid.*, p. 522 et suiv., avec vues.

de garde intérieurs. Ces bastions se reliaient naturellement entre eux à l'étage supérieur par une galerie à claire-voie, continuation du chemin de ronde[1]. L'aspect était celui qu'offre actuellement la porte décumane, telle qu'elle a été reconstruite dans le fort de Saalburg[2]. On a découvert en place, au cours des fouilles, les ferrures inférieures d'une des deux parties de la porte (long. 0 m. 80), avec les clous, longs de 0 m. 15, qui les maintenaient.

La porte méridionale est recouverte par les constructions de la maison centrale.

VOIES.

Dans la description de son camp, Hygin donne les règles à suivre pour le tracé des voies et fixe les mesures qu'il convient de donner à chacune d'elles. Suivant lui, la *via principalis*[3], comme la *via praetoria*[4], doivent mesurer 60 pieds de largeur, soit 17 m. 76; c'est aussi la largeur qu'il donne à l'*intervallum*[5]. Il nous apprend encore que, pour rendre possibles les mouvements de troupes et leur faciliter l'accès à l'*intervallum* et, par là, aux portes, il était nécessaire de ménager d'autres grandes voies, parallèles soit à la *via principalis*, soit à la *via praetoria;* c'étaient la *via quintana*[6], qui longeait la partie postérieure du prétoire et qui devait mesurer 40 pieds (11 m. 84); plusieurs *via vicinaria*[7], plus étroites (20 pieds), et une *via sagularis*, dont les quatre parties formaient dans le camp un rectangle intérieur avec côtés parallèles aux retranchements; celle-ci était large de 30 pieds (8 m. 88)[8].

(1) Même disposition existait pour les autres portes, ainsi que l'ont constaté les architectes chargés des fouilles. Cf. *Recueil de Constantine*, XXIII, 1884, p. 185.

(2) Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg v. d. Höhe*, 1897, pl. VI; cf. *Das Römerkastell Saalburg* (6e édit., in-8°, 1902), fig. de la page 11. On notera pourtant qu'à Saalburg les bastions font saillie intérieurement au camp, non extérieurement comme à Lambèse, où ils forment de véritables tours.

(3) *De munit. castr.*, 14.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*; cf. 54.

(6) *Ibid.*, 17.

(7) *Ibid.*, 13, 36; cf. p. 59 de l'édition von Domaszewski.

(8) *Ibid.*, 20.

En outre on pouvait tracer un certain nombre de rues plus petites pour rejoindre les précédentes entre elles; ces dernières ne mesuraient pas plus de 10 pieds (2 m. 96)[1].

On n'a pas retrouvé à Lambèse toutes ces voies, et celles dont on a constaté la présence n'atteignent pas à la largeur prescrite par Hygin : il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'une part le camp d'Hygin est destiné à abriter une armée tout entière, composée de trois légions et de nombreux auxiliaires[2]; de l'autre, le camp de Lambèse est un camp permanent où les constructions se sont accumulées avec le temps, au détriment du plan primitif.

Les fouilles ont fait reconnaître deux sortes de voies, des grandes et des petites.

Les plus importantes sont la *via principalis*, nettement divisée en *dextra* et *sinistra*, et la *via praetoria*. Ce que j'ai écrit à leur sujet[3] subsiste. Leur largeur uniforme est de 12 m. 20, soit 41 pieds 2, si l'on fait abstraction des trottoirs sous portique qui les bordaient, ou de 20 m. 70 (69 pieds 8) avec ces trottoirs. Ni l'une ni l'autre de ces mesures ne correspond à celle d'Hygin. La première s'accorde assez bien avec la largeur de l'*intervallum* à certains endroits; car il n'a pas partout la même dimension : ainsi, près de la porte du Nord, entre le rempart et le front des casernes, on a compté 11 m. 90 (40 pieds 2), ce qui se rapproche beaucoup du chiffre constaté pour la largeur de la *via principalis;* un peu plus loin, l'*intervallum* arrive jusqu'à 15 mètres environ; près de la porte Ouest, il se rétrécit jusqu'à 9 mètres. Mais ces différences sont, sans doute, l'effet de remaniements. Retenons seulement que sur la plus grande partie de la face Nord, l'*intervallum*

(1) *De munit. castr.*, 36; cf. p. 60. Voir aussi le plan restitué que M. von Domaszewski a tracé à la fin de son édition (pl. II).

(2) *Op. cit.*, p. 62.

(3) Je dois pourtant faire observer que ce que nous regardions comme l'amorce de la voie décumane (*Armée d'Afrique*, p. 526) n'était, en réalité, qu'une bande de la cour pavée du prétoire, limitée par des remblais non encore fouillés. Cette voie ne commence que derrière l'édifice à abside, bâti sur caves, dont je parlerai plus loin, et l'on en perd bien vite la trace.

a, suivant la règle, la même largeur à peu près que les grandes artères du camp.

Une autre voie importante longe le côté oriental du prétoire et, plus loin, le côté occidental des thermes, perpendiculairement à la *via principalis*. Elle mesure 9 m. 50 de large, soit 32 pieds 09, ce qui est à peu près la largeur de la *via sagularis* d'Hygin, et, avec le portique qui la borne à l'Ouest, 13 m. 28, soit 44 pieds 80. Une seconde lui faisait sans doute pendant, qui suivait le côté occidental du prétoire; on n'en peut rien savoir parce qu'elle est recouverte en totalité par la maison centrale et ses dépendances.

Les autres voies, qu'elles soient parallèles à la *via principalis*, comme celle qui passe entre le logement des officiers et les casernes, ou perpendiculaires à cette voie, sont beaucoup plus étroites; elles dépassent à peine 5 mètres (17 pieds environ). C'est presque le double pourtant de la largeur qu'Hygin attribue aux voies ordinaires[1].

Seules la *via principalis* et la *via praetoria* étaient dallées.

PRÉTOIRE[2].

C'est peut-être sur le prétoire[3] que les fouilles du Service des Monuments historiques nous ont le plus appris.

On me permettra de rappeler que, en étudiant l'édifice dénommé depuis L. Renier « Praetorium » et les traces de constructions annexes qui se lisent encore sur ses murs, j'étais arrivé à la conclusion que ce n'était pas là un massif de maçonnerie isolé et qu'il devait se ratta-

[1] Cf. p. 60 de l'édition von Domaszewski.

[2] Je me servirai toujours dans ce mémoire du mot *Prétoire*, pour désigner le grand ensemble de bâtiments qui occupe la partie centrale du camp, réservant le mot *Praetorium*, suivant l'usage abusif mais courant, pour l'édifice, seul debout aujourd'hui, qui en constituait la partie antérieure. J'aurais pu employer aussi le mot *principia*, qui est maintenant souvent adopté lorsque l'on veut désigner cette partie des camps permanents, à la suite des observations de M. von Domaszewski (*Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 141 et suiv., surtout p. 145). J'ai préféré conserver le mot Prétoire, moins solennel, mais plus facile à comprendre.

[3] Le plan ci-joint a été dessiné d'après celui que M. Gsell a donné dans le *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. LVI.

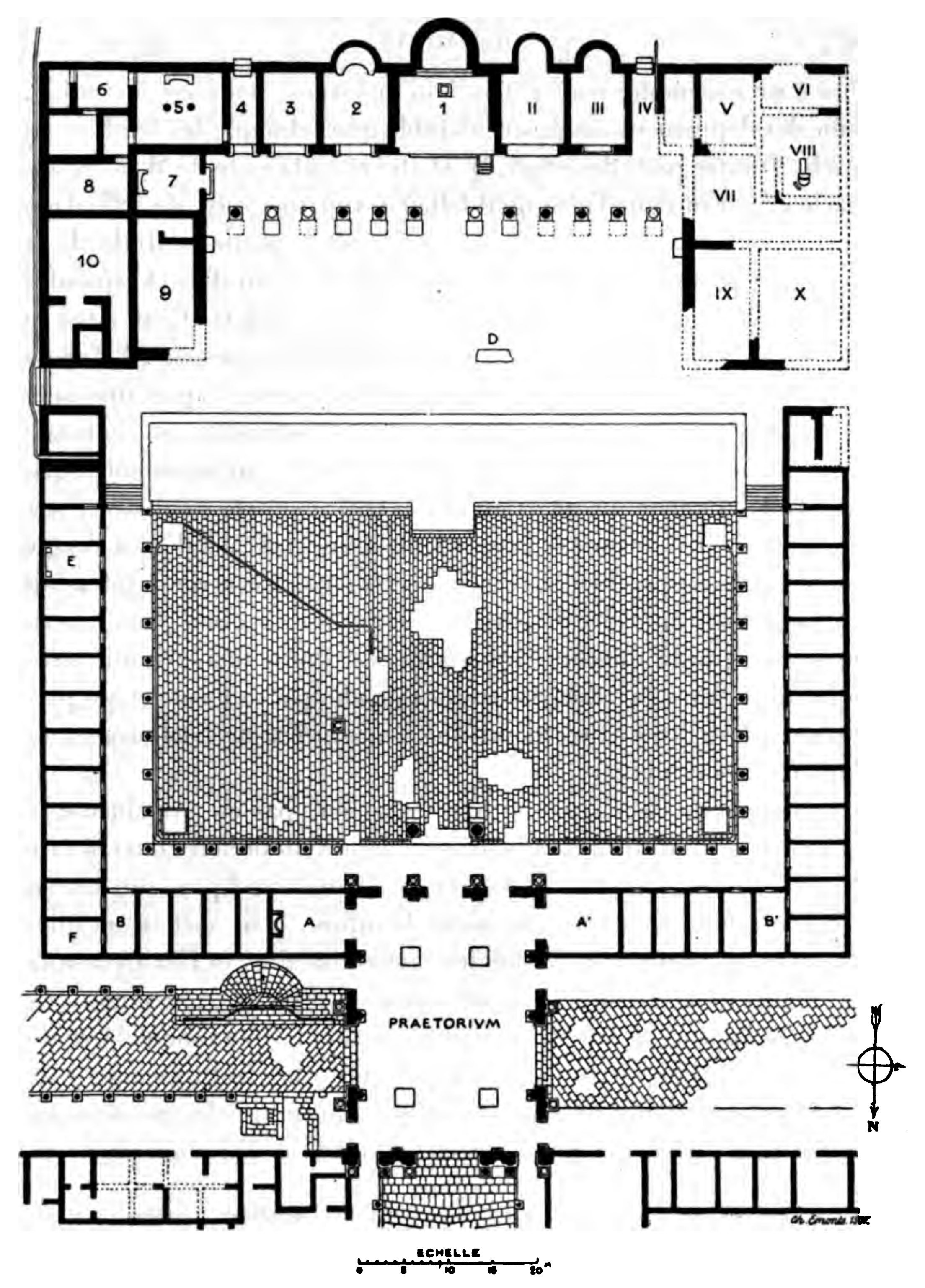


FIG. 2. — PLAN DU PRÉTOIRE.

cher à un ensemble; mais j'étais loin de croire, pour cet ensemble, à un développement aussi considérable que celui que les fouilles ont révélé. D'autre part, dès 1898, M. Hettner[1], à la suite de M. K. Schumacher[2], avait émis l'idée qu'il fallait y voir une sorte de salle d'entrée, donnant accès à une cour intérieure, la partie centrale de la façade du prétoire, qui devait se continuer bien au delà et rejoindre l'édifice à abside dont j'avais fait une grande *schola*. C'est aussi le résultat auquel, à la même date, arrivait M. Duquesne. « À l'angle Nord-Est du quartier des *scholae*, écrit M. Besnier, d'après une note de M. Duquesne[3], en avant du mur de soutènement, on a constaté la présence de murs orientés du Sud au Nord, qui semblent continuer l'aile orientale du quartier et descendre vers le soi-disant *Praetorium*. Peut-être des murs pareils leur faisaient-ils pendant à l'angle Nord-Ouest, perpendiculaires aux précédents. En arrière s'étendait une large place entourée de portiques et terminée au Sud, à un niveau supérieur, par le quartier des *scholae*. Le *Praetorium* primitif ainsi reconstitué dans son intégrité aurait rappelé, par sa forme et ses proportions, les parties correspondantes du *castellum* de Saalburg et du camp de Niederbiber. »

En supposant même que les fouilles n'aient pas été concluantes à cet égard, cette restitution des grandes lignes du prétoire devrait être regardée aujourd'hui comme certaine. Depuis quelques années, en effet, on a dans toutes les parties de l'Empire, mais surtout en Allemagne et en Angleterre, étudié des camps romains, et l'on a presque constamment trouvé au centre de chacun d'eux une construction tripartite composée d'une entrée plus ou moins monumentale et de deux cours se faisant suite, c'est-à-dire, en attendant que nous leur donnions leur nom véritable, de ce que l'on a appelé, en souvenir des maisons romaines, un atrium et un péristyle. J'ai réuni plusieurs

[1] *Westdeutsche Zeitschrift*, XVII (1898), p. 345.

[2] *Im Lager der dritten africanischen Legion* (*Beilage zur Münchener allgemeinen Zeitung*, 1897, n. 29, p. 2).

[3] *Mél. de Rome*, 1899, p. 255.

exemples caractéristiques du fait dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Saglio[1]; je n'y reviendrai pas ici. Les fouilles de Lambèse ont montré une fois de plus qu'une telle division tripartite était la règle pour les camps importants; et cela d'une façon si complète, si précise, que le prétoire de Lambèse peut être cité comme un modèle du genre.

Voici ce qu'on a trouvé.

Tout d'abord, il a été constaté que le massif de maçonnerie dit Praetorium non seulement n'était point un monument isolé, mais que ses quatre extrémités étaient reliées aux constructions qui bordaient chaque côté de la *via principalis*, si bien que les deux grandes artères du camp se croisaient au centre même du massif sous lequel elles pénétraient. On comprend dès lors l'intérêt qu'offrent les colonnes qui, sur la façade, encadrent chacune des portes ouvertes dans ce massif. La plus ornementée, celle qui était surmontée de l'inscription commémorative, est celle du Nord, celle qui regarde la porte prétorienne du camp. Elle se présente sous l'aspect d'une grande baie encadrée de colonnes corinthiennes dégagées et accostée de deux autres, plus étroites et moins élevées, pareillement encadrées; la largeur de celle du milieu correspond à la chaussée de la voie prétorienne, les ouvertures secondaires aux deux trottoirs qui bordaient cette chaussée. On apercevait donc, en arrivant du Nord, une façade tout à fait analogue à celle des arcs de triomphe africains à trois ouvertures, tels que celui de Septime Sévère sur la voie Septimienne, à Lambèse même, ou, à Timgad, l'arc dit de Trajan[2].

Les deux façades latérales sont percées, non plus de trois baies, mais de quatre; les trois premières, en partant du Nord, forment un ensemble analogue à la façade septentrionale, avec deux colonnes détachées répondant à des pilastres, pour la même raison, parce qu'elles donnaient passage aux deux parties, droite et gauche, de la

[1] S. v. *Praetorium* (t. III, p. 640).

[2] Cf. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, p. 174 et suiv.; E. Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 133 et suiv.

voie principale et aux trottoirs qui la bordaient. La quatrième baie, plus grande que les ouvertures secondaires, plus petite que l'ouverture principale, faisait communiquer ce massif avec deux chambres appartenant à la série de constructions en bordure de la cour dont il sera question un peu plus bas.

Enfin la façade méridionale, percée, elle aussi, de trois portes exactement semblables comme dimensions et comme ornementation à celles qui regardent le Nord, était précédée de deux immenses colonnes, d'ordre ionique, dont la destination est maintenant certaine : elles devaient être surmontées de statues et de trophées et encadraient ainsi, pour le spectateur placé au fond de la cour, soit par elles-mêmes, soit par les sujets qu'elles supportaient, en bas la porte, plus haut la fenêtre, qui s'ouvrait exactement au-dessus, à l'étage supérieur.

Ce massif était donc, en réalité, un arc triomphal à quatre faces de dimensions considérables. Peyssonel[1], Shaw[2] et ceux qui, au début de l'occupation de l'Algérie, lui avaient donné cette appellation, remplacée depuis par celle de *Praetorium*, avaient du premier coup deviné la vérité.

L'édifice était-il, à la façon des atrium, à ciel ouvert au centre avec portiques entourant l'espace intérieur? J'avais émis cette opinion[3], tout en reconnaissant moi-même que les quatre gros piliers dont les soubassements subsistent encore ne servaient peut-être pas d'appui au toit de ce portique. Depuis, M. Ballu a étudié la question de près et son avis est tout différent de celui que j'avais avancé[4]. Il fait observer que les murs extérieurs du massif ne font pas partie intégrante des constructions adjacentes; par suite, il était nécessaire, pour empêcher l'écroulement de ces murailles, élevées de 15 mètres au-dessus du sol, qu'elles fussent reliées entre elles par une charpente. « Si l'espace,

[1] *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 355.

[2] *Travels or observations, etc.*, I, p. 119.

[3] *Armée d'Afrique*, p. 532.

[4] *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 343 et suiv.

ajoute-t-il, avait dû rester découvert, on se serait contenté de ne monter les murs qu'à une hauteur modérée et on n'aurait pas lancé dans les airs des façades ajourées, flanquées de deux rangs superposés de colonnes et couronnées par un entablement qui n'eût rien porté. L'établissement d'une charpente n'offrait, au reste, aucune difficulté; car, grâce aux pilastres saillants qui sont disposés dans l'intérieur de l'édifice, la portée des poutres ne devait être que de 17 mètres.»

La construction, toujours d'après les remarques de M. Ballu, devait être couverte d'une toiture avec croupes, c'est-à-dire au moyen de deux demi-fermes rejoignant la ferme placée sur les piles intérieures de chaque extrémité[1].

Quant aux quatre blocs qui se remarquent dans l'intérieur de la salle, il ne faudrait les considérer que comme des libages supportant soit des colonnes isolées, de peu de hauteur, soit des statues, soit des trophées[2].

Par cette porte monumentale on pénétrait dans la première cour, grande place, large de 65 mètres et profonde de 37 m. 40. Sur trois des côtés régnaient des chambres rectangulaires, au nombre de treize à l'Est et à l'Ouest, de huit au Nord; la dernière de celles-ci de chaque côté du massif central (A et A′) était reliée à ce massif par des murs rasés aujourd'hui au niveau du sol, qui constituaient deux pièces annexes ayant leur entrée, non point sur la cour, mais sur

[1] Il n'en reste pas moins que, d'après l'aveu de ceux qui ont fait les fouilles, on n'a pas retrouvé de tuiles, ni rien qui provînt de la couverture supposée (*Rec. de Constantine*, XXIII, p. 187).

[2] M. Gsell a écrit pareillement (*Bull. arch. du Comité*, *ibid.*, p. 320) : «L'intérieur était-il couvert d'un toit? Cela est fort probable; car on a peine à croire que les parois fort élevées de ce rectangle aient simplement servi à former la clôture d'un espace à ciel ouvert. Les extrémités des poutres maîtresses de la toiture reposaient vraisemblablement sur les six colonnes engagées qui font saillie à l'Est et à l'Ouest. Quant aux quatre massifs en pierres de taille dont le bas subsiste à l'intérieur de la salle, il est difficile de dire ce qu'ils portaient; peut-être étaient-ce simplement des socles de statues. Ils ne sont pas tout à fait dans l'axe des colonnes engagées et la position des deux massifs du Nord ne correspond pas exactement à celle des deux massifs du Sud.»

l'intérieur dudit massif. Au retour d'angles, deux couloirs (B et B') offrent la même profondeur que les chambres voisines, avec une largeur moindre (3 m. 33). Ces chambres mesurent au Nord 6 m. 80 de long sur 3 mètres de large, à l'Est 6 mètres sur 3 m. 75, à l'Ouest 5 m. 80 sur 3 m. 60. Les murs, épais en moyenne de 0 m. 50, sont de blocage et contrastent singulièrement, par leur construction médiocre et leur peu d'élévation actuelle — les parties les mieux conservées atteignent à peu près à 1 mètre — avec la masse imposante du bâtiment central. En avant courait un portique large de 5 m. 20, dont les bases de colonnes sont encore à peu près toutes en place; le chapiteau était d'ordre dorique, comme celui qui surmonte les grandes colonnes ornementales de la cour. M. Gsell [1], s'appuyant sur le fait que, lors des fouilles, on a trouvé en avant des chambres des colonnes plus petites que celles du portique, estime qu'elles devaient appartenir à un ordre supérieur et que, par suite, un étage devait régner tout autour de la cour, au-dessus des chambres du rez-de-chaussée. M. Courmontagne, au contraire, pense que ces colonnes encadraient les portes des chambres et les a disposées à cette place sur le terrain [2]. C'est une question qui ne paraît pas comporter de solution certaine.

Tandis que le sol des portiques est de terre battue et que l'on n'y a pas rencontré, au cours des fouilles, de traces de mosaïques, celui de la cour est couvert d'un dallage assez bien conservé (voir pl. III et IV). Sur chacun des trois côtés bordés par des constructions existe un caniveau, creusé dans le dallage même, où l'eau des toits du portique se déversait pour se perdre dans des bouches disposées les unes aux angles N.-E. et N.-O. de la place, les autres sur la face Sud du Praetorium (voir le plan). Elles recevaient pareillement les eaux pluviales qui tombaient directement sur le dallage, suivant la pente générale aménagée du S.-O. vers le N.-E. avec une inclinaison totale de

[1] *Bull. arch. du Comité, loc. cit.*, p. 321. — [2] Voir les planches I et II.

o m. 12[1]. Aux quatre angles de la cour existent des bassins carrés de 2 m. 40 de côté; — ceux du Nord sont profonds de o m. 67, ceux du Sud de o m. 46[2]. Ils étaient alimentés d'eau potable, peut-être par une conduite venant des thermes[3]; le trop-plein se répandait dans les caniveaux dont il vient d'être question et coulait de là dans un grand égout, dont des traces ont été constatées sous le Praetorium par M. Courmontagne.

Il semble bien que plusieurs bases honorifiques ou autels étaient disposés sur cette place. Probablement chacune des deux grandes colonnes monumentales était précédée d'un piédestal destiné à supporter quelque statue; on en lit la trace sur le sol. Ailleurs on voit un autel qui avait été exhumé lors des premières fouilles du Service des Monuments historiques et où sont gravés les mots : *Ara disciplinae*[4]; il est plus que douteux qu'il soit aujourd'hui à sa place primitive. Plus loin, en C, est un socle de 1 m. 50 de côté qui, lui, n'a pas été déplacé; le dé en a disparu ou a été emporté parmi les pierres qui composent aujourd'hui le musée.

Le fond de la cour est formé par un mur de 1 mètre d'épaisseur et de 1 m. 75 de hauteur où vient s'appuyer le bord de la plate-forme

[1] M. Barry, inspecteur des fouilles de Timgad, qui a étudié spécialement toute cette question sur ma demande et à mon intention, ce dont je suis heureux de le remercier ici, n'est pas tout à fait de l'avis de M. Courmontagne. « En tirant, dit-il, une ligne droite de l'axe de la porte Sud du Praetorium au ressaut de l'escalier qui conduit à la terrasse située en face, on a la ligne de partage des eaux de la cour; ces eaux, divisées par un dos d'âne qui suit la ligne droite précitée, s'écoulent à l'Est et à l'Ouest pour être recueillies par les caniveaux décrits. Il est cependant exact que les deux rectangles dallés qui restent à droite et à gauche de la ligne formant dos d'âne sont plutôt penchés au Nord qu'au Sud. » L'entaille faite en biais dans le dallage (voir le plan) est de date très postérieure.

[2] COURMONTAGNE, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 42.

[3] Voici ce que M. Courmontagne veut bien m'écrire à ce sujet : « Si l'on suit la conduite dallée venant des thermes, — conduite que j'ai découverte sur une assez grande longueur, — on remarque qu'elle vient couder à angle droit dans le mur de la dernière chambre du portique. Là on la perd de vue; mais, en découvrant le bassin dans l'angle Sud-Est, j'ai trouvé un gros tuyautage en plomb qui ne pouvait servir qu'à l'alimentation de ce bassin par l'eau de la conduite. » Je ferai observer que cette constatation, valable pour ce bassin et peut-être pour celui qui lui fait pendant à l'Ouest, ne prouve rien pour les bassins du N. E. et du N. O.

[4] *C.I.L.*, VIII, 18058.

constituant la cour suivante. Au pied du mur règne une terrasse, large de 9 m. 15, à laquelle on accède par deux marches; au milieu se détache une avancée, large de 7 mètres sur 3 m. 10 de profondeur; le sol n'en est pas dallé, mais de terre, du moins en l'état actuel (voir pl. I); il est impossible de savoir, dans le détail, quel était l'aménagement antique de tout cela.

De chaque côté de la terrasse, deux escaliers de huit marches permettent d'accéder à ce qu'on a appelé le quartier des *scholae* et qui est, en réalité, une seconde place, complément de l'édifice.

La disposition de cette place est fort intéressante. À droite, à gauche et au fond sont disposées une série de pièces de forme et de grandeur différentes. Au milieu de la face Sud s'élève l'édifice (1) que dans mon *Armée d'Afrique*, j'avais désigné comme une *schola*[1]; M. Besnier, qui en a fait le *quaestorium* transformé ultérieurement en *schola*[2], en a achevé le déblaiement. Il se compose de deux étages, un rez-de-chaussée qui était élevé de quelques marches au-dessus du sol et un sous-sol divisé en cinq chambres parallèles. J'ai décrit, dans le détail, l'étage inférieur[3]; les nouvelles fouilles n'ont rien ajouté à ce que j'avais vu. L'étage du dessus était entièrement dallé; en le déblayant on y a recueilli des fragments de stuc coloré en rouge, qui provenait de la décoration des murs, un aigle en pierre, qui n'est sans doute pas sans rapport avec la destination de l'édifice, et, disposé au milieu de la pièce, un soubassement carré de 0 m. 90, support probable d'un autel, ou d'une base de statue. Une abside termine la construction du côté du Sud; M. Besnier, confirmant mes observations, a montré qu'elle est une addition postérieure. La preuve en est non seulement qu'elle est faite de grosses pierres de taille, alors que l'édifice est en maçonnerie plus légère, mais aussi qu'elle ne s'enfonce pas profondément en terre et surtout qu'elle aveugle trois des soupiraux pratiqués, pour l'éclairage du sous-sol, dans le

(1) *Armée d'Afrique*, p. 541; cf. le plan à la page 538.

(2) *Mél. de Rome*, 1899, p. 233.

(3) *Armée d'Afrique*, p. 539.

mur de la construction. Il y avait donc là, à l'origine, un monument rectangulaire, que l'on transforma dans la suite par l'adjonction d'un mur de fond demi-circulaire.

À gauche se voit un autre petit édifice (**2**), large de 7 mètres et profond de 7 m. 50. Il se termine pareillement par une abside, cette fois, en petit appareil, relié de distance en distance par des assises de briques. Cette abside a une saillie bien moindre que celle du bâtiment voisin.

Vient ensuite une salle (**3**) plus petite (4 m. 70 sur 7 m. 50); M. Besnier incline à croire qu'elle se terminait aussi en abside du côté du Sud; mais il ne reste actuellement aucune trace de cette disposition.

Au delà on a trouvé un long couloir (**4**), qui permettait de sortir de la place du côté Nord et qui donnait accès dans une pièce rectangulaire (9 m. 40 sur 7 m. 50) dénuée d'abside (**5**). On y a découvert en place deux bases de colonnes et derrière, sur une autre base allongée et cintrée, analogue aux monuments qu'on appelle communément *scholae,* une longue inscription dont il sera question plus loin, ainsi, d'ailleurs, que de toutes celles que les fouilles de M. Besnier ont fournies. De cette salle on communiquait avec un groupe de trois autres (**6**) qui forment l'angle Sud-Est de l'ensemble, et même avec une quatrième (**8**) qui leur fait suite; ce paraissent être des annexes de la précédente (**5**). En avant de la salle **8** et faisant un angle droit avec la salle **5**, on a rencontré une pièce de 5 m. 60 sur 4 m. 80 (**7**), ornée pareillement au fond d'une base cintrée et dont le seuil, légèrement surélevé, était précédé de deux marches.

Deux autres chambres (**9** et **10**), la dernière divisée en plusieurs chambrettes, terminaient de ce côté la série des constructions qui encadraient la place; ensuite venait un couloir de dégagement par où l'on sortait sur la rue latérale au prétoire ou plutôt sur le portique qui bordait cette rue.

La suite des pièces que je viens d'énumérer se répétait du côté de

l'Ouest. À droite de l'édifice **1**, M. Besnier a déblayé une chambre (**II**), de dimensions identiques à la chambre **2** et terminée par une abside allongée, saillante de 3 m. 15. La salle **III** fait pendant à la salle **3**, qu'elle reproduit avec cette seule différence qu'elle est aussi décorée d'une abside de 2 m. 25. À côté s'ouvre un couloir **IV**, qui répond au couloir **4**. L'angle Sud-Ouest, qui était autrefois recouvert par le potager de la maison centrale, est fort mal conservé; en défonçant le sol pour créer le jardin, on a fait disparaître à peu près tous les soubassements qui y existaient; c'est à peine s'il reste quelques traces de murs. Ils suffisent à montrer que, dans l'ensemble du moins, cette partie du prétoire est semblable à celle qui lui était symétrique.

Ainsi, le fond de cette seconde place était bordé de chambres groupées autour d'une pièce centrale plus grande qu'elles; d'autres faisaient retour à droite et à gauche.

Reliant les deux ailes et longeant la façade méridionale de la place, s'étendait un portique de 5 m. 40, d'ordonnance corinthienne; douze colonnes le composaient. La base de chacune est précédée d'un soubassement destiné à supporter un piédestal de statue, portant une inscription. L'un d'eux était à peu près en place lors des fouilles de M. Besnier, — il a été exhumé sous le portique entre la deuxième colonne et l'entrée de la chambre 3; on y lit une dédicace à Antonin le Pieux par un primipile de la légion[1] (1 m. 30 de hauteur sur 0 m. 83) :

[I]mp(eratori) Cae[s(ari)] T. Aelio Hadriano Antonino Aug(usto) Pio pontif(ici) maximo trib(unicia) potest(ate) X imp(eratori) II co(n)s(uli) IIII p(atri) p(atriae) dedi[c]ante L. Novio Crispino leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) T. Flavius T. f(ilius) Troment(ina) Firmus Salona p(rimus) p(ilus) [leg(ionis) III] Aug(ustae). Date : 147 après J.-C.

On remarquera la rédaction du texte, qui est assez particulière[2].

[1] *C.I.L.*, VIII, 2542; *Mél. de Rome*, 1897, p. 442 = *Ann. épigr.*, 1898, 11.

[2] On notera surtout que le dédicant fait mention de sa patrie. À propos d'une inscrip-

Or la même rédaction caractérise deux autres textes inscrits sur deux piédestaux découverts autrefois « près du Praetorium », dit L. Renier, qui les a publiés.

Le premier, assez mutilé, porte[1] :

[Imp(eratori) Caes(ari) Divi Trajani Parth(ici) fil(io) Divi Ner]vae [nepoti Tr]ajano Had[riano Au]g(usto) pont(ifici) max(imo) [trib(unicia) p]ot(estate) XIII co(n)s(uli) III p(atri) p(atriae) dedicante [Q. Fa]bio Catullino leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore) . . . . s. C. f(ilius) Camil(ia) Memo[r Al]ba Pompeia [p(rimus) p(ilus) leg(ionis) III Aug(ustae)]. Date : 129 après J.-C.

L'autre (1 m. 04 de hauteur sur 0 m. 90)[2] :

Imp(eratori) C[aes(ari)] T. Aelio Ha[driano] Antonino [Aug(usto) Pio] pont(ifici) max(imo) tr[ib(unicia) pot(estate) VII] co(n)s(uli) III p(atri) [p(atriae)] dedica[nte] C. Prastina Mess[alino] leg(ato) Aug(usti) pro [pr(aetore)] P. Timinius P. f. Pal[at(ina)] Tertullus Romà p(rimus) p(ilus) leg(ionis) III Aug(ustae). Date : 144 après J.-C.

La similitude de ces inscriptions, gravées sur des cubes de pierre, à peu près de mêmes dimensions, invite à les rapprocher; et, dès lors, il semble bien que les bases proviennent toutes de la colonnade.

D'autre part, M. Courmontagne a découvert, dans « une chambre derrière les *scholae* » c'est-à-dire, non loin de là, deux morceaux d'un texte tout à fait semblable aux précédents[3] :

[Imp(eratori) Caes(ari) Divi Trajani Part]hici [f(ilio) Divi Ner]vae [nep(oti) Traj]ano H[adriano Aug(usto)] pont(ifici) [max(imo) trib(unicia) po-

tion de Mésie (*C.I.L.*, III, 7591), M. von Domaszewski (*Die Religion des röm. Heeres*, p. 19) fait remarquer que le caractère officiel de l'inscription résulte précisément du fait que l'officier y nomme sa patrie comme dans les listes militaires. Cette remarque a ici une certaine importance.

(1) *C.I.L.*, VIII, 2533.

(2) *Ibid.*, 2535. On notera que la base est actuellement endommagée. Elle était autrefois un peu plus haute.

(3) *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 203. La restitution du texte est due à M. Carcopino.

t(estate) . .] *II, co(n)s(uli) III [de]dicante [P. Cas]sio Secundo [le]g(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)* . . . . *ius C. f. Fabia* . . . . *ens Roma [pr(imus) p(ilus) leg(ionis)* III *Aug(ustae)*]. Date : 138 après J.-C.

Enfin M. Besnier signale comme provenant du portique même, entre la colonnade et le premier édifice à l'Ouest de la construction à deux étages (**II**), un autre fragment[1] qui paraît bien se rattacher au même groupe :

Imp(eratori) Cae(sari) [M. Aur(elio) Com]modo Ant[onino Aug(usto)] Pio Felici S[armatico Ger]manico M[aximo Bri]tannico [pontif(ici) max(imo) . . . . .

On peut aussi se demander s'il ne convient pas de rapporter à cet ensemble une base haute de 1 m. 32 et large de 0 m. 88 qui a été découverte récemment dans les fouilles de la partie Nord-Ouest du camp, et où on lit[2] :

Divo Antonino C. Satrius C. f(ilius) Fab(ia) Crescens Roma eq(uo) publ(ico) ex trecenario p(rimus) p(ilus) leg(ionis) III *Aug(ustae) dedicante D. Fonteio Frontiniano leg(ato) Augustor(um) pro praet(ore)*. Date: 160-163.

Nous aurions donc, en totalité ou en morceaux, cinq, peut-être six des piédestaux qui ornaient la face antérieure du portique; deux offrent les noms d'Hadrien, deux ceux d'Antonin le Pieux et le cinquième ceux de Commode; ils étaient sans doute surmontés des statues des princes.

En tout cas cette ornementation remonte à une époque antérieure, non seulement à la réfection du camp en 267, mais même à l'âge de Septime Sévère; si on n'a pas utilisé alors pour la décoration de la cour des bases et des statues déjà existantes, ce qui paraît peu probable, il faut admettre que cette cour et le portique figuraient dans le plan

[1] *Mél. de Rome*, 1898, p. 459. — [2] *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. 254.

primitif du camp, tel qu'il fut conçu à l'époque même d'Hadrien. On notera que l'un des textes cités plus haut est de l'année 129, celle qui suivit le voyage du prince en Afrique, et qui est certainement très voisine de la date où la légion s'installa dans le nouveau camp.

Ce n'est pas un hasard, non plus, si toutes ces statues ont été élevées par des primipiles, ainsi qu'on le verra plus loin.

Indiquons, pour terminer, dans l'alignement des murs qui bordent au Sud les couloirs latéraux, un massif de maçonnerie (D) en blocage, long actuellement de 4 mètres et large de 1 m. 40. « Peut-être, écrit M. Gsell, est-ce la base d'une œuvre de sculpture de grandes dimensions. »

Le prétoire du camp de Lambèse se présente donc bien à nous comme composé de trois parties qui se faisaient suite : une grande salle servant d'entrée et affectant les apparences d'un arc triomphal à quatre faces; une première cour, au même niveau que l'entrée et terminée au fond par une terrasse; enfin, une esplanade, plus élevée, qui constituait la partie postérieure de l'ensemble. Il faut voir maintenant quelle était la destination de ces cours et des salles ménagées tout autour d'elles. C'est à quoi aideront et ce que l'on sait aujourd'hui sur les camps romains en général et les inscriptions trouvées à Lambèse depuis un demi-siècle.

Il importe de commencer par la dernière place, celle qu'on a appelée le péristyle ou le *posticum*. Au milieu de la face postérieure s'élevait, ainsi qu'il a été dit plus haut, un édifice sur caves, terminé en abside. C'est M. Hettner qui, le premier a indiqué la nature de cet édifice; il a vu qu'il fallait y reconnaître la chapelle des enseignes[1].

On sait par quelques textes d'auteurs[2] et par des inscriptions[3]

[1] *Westd. Zeitschrift*, 1898, p. 343.

[2] Herod., IV, 4, 5; Joseph., *Bell. Jud.*, VI, 6, 1; Stat., *Theb.*, X, 176; Tac., *Ann.*, I, 39; IV, 2; *Hist.*, I, 36; Suet., *Tib.*, 48. Tous ces textes sont cités par M. von Domaszewski, *Die Religion des röm. Heeres*, p. 9 et suiv.

[3] *C.I.L.*, III, 3526.

qu'il existait dans chaque camp un sanctuaire destiné à abriter l'aigle, les enseignes, les images des empereurs; que les épargnes des soldats y étaient déposées sous leur protection[1]; et que, pour leur rendre l'honneur religieux qui leur était dû, comme pour veiller à la sécurité du lieu, un poste de garde se tenait en permanence devant la chapelle[2].

L'emplacement d'un tel édifice a été révélé par les fouilles faites autrefois au camp de *Bremenium*, en Angleterre[3]. Il y a été trouvé, en effet, à la place exacte qu'occupe, à Lambèse, le petit monument à deux étages, une construction avec caves voûtées, dans les ruines de laquelle gisait un autel portant une dédicace *Genio d(omini) n(ostri) et signorum coh(ortis) I Vardullorum et n(umeri) explorator(um) Brem(eniensium) Gor(dianorum)*[4]. On en a conclu que là on adorait l'empereur et les enseignes de la cohorte et que, si l'étage inférieur était disposé en forme de cave, c'était afin de servir de dépôt pour le numéraire dont la vénération attachée aux *signa* assurait la sécurité. Depuis lors on a découvert plus d'une fois, sur les frontières de l'Empire, en particulier dans les camps de Germanie, des chapelles analogues, situées de même sorte; on y a recueilli des statuettes impériales ou noté des détails qui viennent confirmer ce qui précède. Ainsi dans le camp de Saalburg le fond du prétoire[5] est occupé par une grande pièce solidement bâtie; elle contenait une statuette en bronze d'Antonin le Pieux[6]. A Butzbach, la même pièce existe, cette fois établie sur cave[7]. À Murr-

(1) Suet., *Domit.*, 7; Veget., II, 20. J'ai parlé longuement de ceci dans mon *Armée d'Afrique*, p. 457. Cf. le papyrus de Genève publié par MM. Nicole et Morel, *Archives militaires du Ier siècle*, et les remarques faites au sujet du dépôt *ad signa* par les commentateurs, en dernier lieu par M. von Premerstein, *Beiträge zur alten Geschichte*, III, 1903, p. 2 et 12.

(2) *C.I.L.*, III, 3526; cf. Von Premerstein, *ibid.*, p. 43. Cet érudit admet que le poste chargé de veiller sur les *signa* était fourni par le piquet de garde aux *principia*.

(3) Bruce, *Roman wall.*, p. 318. Cf. Von Domaszewski, *op. cit.*, p. 14.

(4) *C.I.L.*, VII, 1030.

(5) J'en ai donné le plan d'après M. von Cohausen, dans mon *Armée d'Afrique*, p. 532.

(6) Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg*, p. 93 et suiv.; cf. les planches IV, IX et X. À Theilhofen on a trouvé dans cette pièce les restes d'une statue de bronze d'empereur (*Der obergerm.-raet. Limes des Römmerreiches, Kastel. Theilhofen*, p. 7 et pl. IV, fig. 1 et suiv.).

(7) *Ibid.*, *Kastell Butzbach*, p. 9.

hardt[1], la ressemblance avec les dispositions observées à Lambèse est plus frappante encore : la pièce est terminée en abside; une grande cave s'étend en dessous, à laquelle on accède par un escalier de cinq marches actuellement[2]; on y a recueilli les fragments d'un petit autel et le torse d'une figure divine assise. À Unterböbingen[3], même pièce avec abside, mais privée de cave; à Pföring, par contre, la cave se retrouve, éclairée par un soupirail[4]. Des constatations analogues ont été faites sur la frontière de Bretagne, à Housestead[5], à Hardknotte[6], à Gellygaer[7], à Bar Hill[8], et ailleurs encore[9].

Il n'est donc pas douteux qu'il faille tenir à Lambèse la chambre 1 pour la chapelle des enseignes, et à cause de sa situation et parce qu'elle possède un sous-sol voûté en forme de cave. Faut-il croire, avec M. Besnier, qu'avant de recevoir cette destination elle servait de *quaestorium*[10] ? Évidemment non, s'il est vrai, ainsi que je l'ai exposé plus haut, que le plan d'ensemble du prétoire était fixé, dans l'état où nous le connaissons, dès l'époque d'Hadrien. Hygin[11] plaçant le *quaestorium* « *supra praetorium* », c'est-à-dire derrière le prétoire par rapport à la porte prétorienne, cet édifice, s'il occupait la situation indiquée par l'auteur du *De munitionibus castrorum*, doit se trouver quelque part sous la maison centrale, et la chambre 1 n'a jamais été que le sanctuaire des *signa*; seulement il n'a été décoré d'une abside qu'après coup.

[1] *Der obergerm. Limes, Kastell Murrhardt*, cf. le plan de détail de la pl. I.

[2] *Ibid.*, cf. la fig. de la p. 8.

[3] *Ibid.*, *Kastell Unterböbingen*, p. 2.

[4] *Ibid.*, *Kastell Pföring*, p. 8; autres exemples à Urspring (*Kastell Urspring*, p. 14 et suiv. et pl. II), à Feldberg (*Kastell Feldberg*, p. 8 et pl. I), etc.

[5] HAVERFIELD, *Romano-british Derbyshire*, p. 196, fig. 4 et p. 198, fig. 6.

[6] *Ibid.*, p. 192, fig. 2; cf. FERGUSON, *The roman fort of Hardknotte*, pl. II.

[7] *Ibid.*, fig. 3 et p. 197, fig. 5.

[8] MACDONALD et PARK, *The roman forts on the Bar Hill*, p. 33 et suiv.

[9] Par exemple, en Autriche, à Carnuntum (*Der röm. Limes in Oesterreich*, I, pl. II); — j'ai reproduit le plan du prétoire dans mon *Armée d'Afrique*, p. 535; voir aussi à ce sujet *Arch. epigr. Mittheil.*, p. 1 et suiv. De même sur le limes d'Arabie, à Leggun (BRÜNNOW et VON DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, II, taf. XLII).

[10] *Mél. de Rome*, 1899, p. 233 et 257.

[11] *De munit. castror.*, 18 : Quaestorium... est supra praetorium, in rigore portae quae a cohortibus decimis ibi tendentibus decimana est appellata. M. von Domaszewski ajoute, à propos de ce passage, que l'on n'a pas la moindre preuve d'un *quaestorium* pour un camp permanent (*Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 148, note 44).

M. von Domaszewski a donné de cette identification une autre preuve[1]. « J'ai montré, dit-il, dans mon travail sur la *Religion de l'armée romaine*[2], que la chapelle des enseignes fut, à partir du milieu du IIIe siècle, utilisée comme temple de Mars et que, depuis Dioclétien, on y adora le Génie du camp. Or, précisément dans les fouilles de la chapelle des *signa*, on a découvert ou plutôt redécouvert un autel au *Genius castrorum*[3], qui avait disparu depuis le voyage de L. Renier et qui a été inséré, d'après lui, au *Corpus* sous le numéro 2529, lequel est tout semblable à un autre autel trouvé au même endroit et dédié à Mars Auguste[4]. Si donc le double culte de Mars et du Génie du camp était célébré dans ce sanctuaire, c'est que c'était le sanctuaire des *signa*. »

L'autel dont le soubassement occupe le centre de la pièce est celui sur lequel on sacrifiait aux enseignes et aux empereurs les jours de fête[5]. L'édifice est d'un travail plus soigné que ses voisins; ses murs sont épais et réguliers; tout cela convient bien à une chapelle importante et à une construction qui dépassait sans doute les autres en élévation[6]. La solidité relative des murs du sanctuaire des *signa* a déjà été notée ailleurs[7].

Il est aisé, dès lors, de comprendre pourquoi toutes les statues impériales élevées devant la colonnade antérieure à la chapelle semblent l'avoir été par des primipiles. On sait que le primipile avait tout particulièrement la garde de l'aigle[8]; cette colonnade était donc

(1) *Neue Heidelb. Jahrb.*, IX, p. 149.

(2) *Die Religion des röm. Heeres*, p. 34 et 35.

(3) BESNIER, *loc. cit.*, p. 247.

(4) *C.I.L.*, VIII, 2530. Il faut restituer à la première ligne [*Mart*]*i*. Cf. mon *Armée d'Afrique*, p. 419, note, et VON DOMASZEWSKI, *Die Religion des röm. Heeres*, p. 35, note 152.

(5) JOSEPH., *Bell. Jud.*, VI, 6, 1; PLIN., *Hist. nat.*, XII, 23. Cf. le papyrus de Berlin, commenté par MM. Wilcken (*Philol.*, LIII, 1894, p. 83) et von Domaszewski (*Neue Heidelberg. Jahrbücher*, IX, p. 159), où est décrite une de ces fêtes militaires avec sacrifice *ἐν τῷ Καισαρείῳ*.

(6) C'est ainsi que l'a compris avec raison M. Duquesne dans sa restitution (*Mél. de Rome*, 1899, pl. VIII).

(7) HETTNER, *loc. cit.*, p. 345, à propos du camp de Saalburg.

(8) Cf. MARQUARDT, *Organis. milit.*, p. 46, où les textes sont rassemblés. Végèce (II, 8) dit : *Centurio primipili qui aquilae praeerat*. Cf.

presque une dépendance de son domaine propre; c'était à lui de l'orner d'autels et de statues.

Nous ne sommes pas moins bien renseignés sur la destination de la chambre voisine, à droite de la chapelle (**2**). M. Besnier y a déblayé, en avant de l'abside[1], et s'encastrant en quelque sorte dans sa concavité, un soubassement de pierre grossière en forme d'hémicycle, encore en place; sur ce soubassement reposait une base demi-circulaire, en pierres de taille, ornée de moulures et brisée en plusieurs morceaux : c'est la forme ordinaire des monuments qui se rencontrent dans les *scholae*[2]. Parmi les déblais, on a recueilli quatre fragments d'une pierre cintrée[3], qui, joints à un cinquième déjà connu, offrent le texte suivant :

Imp(eratori) Caes(ari) M. Aur(elio) Seve[ro Alexandro] Inv[icto Pio Au]g(usto) pont(ifici) max(imo) p(atri) p(atriae) proc(onsuli) Divi Mag(ni) Anto(nini) [f(ilio)] Divi Pi(i) Sev(eri) [nep(oti)] eq(uites) leg(ionis) III [Aug(ustae) d(evoti) n(umini) m(ajestati) q(ue)] ejus.

Cette dédicace couronnait le faîte de l'hémicycle qui, lui, a disparu. Cet hémicycle portait assurément un règlement de collège militaire. Par contre, les deux pilastres qui l'encadraient ont été retrouvés; l'un est connu depuis longtemps[4]; l'autre est sorti des fouilles de M. Besnier[5]; on y lit les noms d'un certain nombre de cavaliers, membres du collège. De la même chambre doivent provenir :

1° Une longue pierre (2 m. 75), qui a été trouvée, suivant L. Renier, « derrière le Praetorium »; elle contient une dédicace à Septime Sévère et à sa famille, par les *equites legionis*[6];

C.I.L., VIII, 2634 (à Lambèse même) : *Sattonius Jucundus p(rimus) p(ilus) qui primus leg(ione) renovata aput aquilam vitem posuit.*

[1] *Mél. de Rome, loc. cit.*, p. 235.

[2] On sait qu'ils se caractérisent non seulement par leur forme, mais par la nature de l'inscription qui y est gravée; on y lit le règlement du collège militaire dont les réunions se tenaient dans la salle où ils s'élevaient.

[3] *Mél. de Rome*, 1897, p. 444.

[4] *C.I.L.*, VIII, 2562 = 18059. Cf. Von Domaszewski, *Die Religion des röm. Heeres*, p. 88.

[5] *Loc. cit.*, p. 447.

[6] *C.I.L.*, VIII, 2550 = 18045 (date : 198).

2° Un autel à la Fortune Auguste, élevé par un cavalier légionnaire, découvert, dit-on, « à l'Ouest du Praetorium[1] ».

Tout cela indique, évidemment, que la salle devait servir aux réunions des cavaliers de la légion.

Dans la chambre qui fait suite (**3**), M. Besnier a rencontré une dédicace *Divo Caro;* sur l'autre face de la pierre se lit une seconde inscription, ainsi conçue[2] :

Genio tribuniciali Q. Flavius Balbus trib(*unus*) *lat*(*iclavius*) *mil*(*itum*) *leg*(*ionis*) *III Aug*(*ustae*) *P*(*iae*) *V*(*indicis*).

M. von Domaszewski[3] en conclut avec la plus grande vraisemblance que c'était le lieu où s'assemblaient les commis d'état-major attachés aux tribuns, non seulement aux tribuns laticlaves, mais encore aux autres, l'expression *Genius tribunicialis* n'étant exclusive d'aucune sorte de tribuns. C'est là qu'il faudrait replacer sans doute la dédicace, longue de 1 m. 09, faite à Septime Sévère et à sa famille par les *cornicularius et beneficiarii tribuni laticlavi*[4], — il est à noter qu'elle date de la même année que celle des cavaliers légionnaires rappelée plus haut[5], — et aussi, sans doute, une base mutilée dédiée à Géta par les *beneficiarii tribunorum*[6]. Le fait qu'elle a été exhumée dans les fouilles de la porte du Nord prouve seulement qu'on l'a utilisée dans la suite à des reconstructions, fait dont on a plus d'un exemple dans le camp de Lambèse.

La salle **5** a fourni un règlement de collège militaire[7] précédé de la phrase caractéristique :

(1) *C.I.L.*, VIII, 2593 : Ael. Severus eq. leg. III Aug. 3. Iuli Candidi aram... Fortunae Aug. l. a. reddidit.

(2) Toutes deux ont été publiées par lui dans les *Mél. de Rome*, 1897, p. 450 = *Ann. épigr.*, 898, 12.

(3) *Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 150.

(4) *C.I.L.*, VIII, 2551 = 18040 (trouvée derrière le Praetorium; date : 198).

(5) P. 249, note 6.

(6) *C.I.L.*, VIII, 18078 (même date).

(7) *Mél. de Rome*, 1898, p. 452 = *Ann. épigr.*, 1898, 108, 109.

Tabularium legionis cum imaginibus domus divinae ex largissimis stipendis et liberalitatibus quae in eos conferunt fecerunt L. Aemilius Cattianus cornicular(ius) et T. Flavius Surus actarius, item librari et exacti leg(ionis) III Aug(ustae) P(iae) V(indicis).

Par là nous apprenons que cette salle était le dépôt des archives de la légion et qu'elle était ouverte au collège des commis aux écritures attachés à ces archives (*librarii* et *exacti*); du même collège faisaient partie un *cornicularius* et un *actarius*, que nous retrouverons aussi dans une autre association.

Dans les salles suivantes, en allant vers l'Ouest ou vers le Nord, M. Besnier a découvert des restes qui nous prouvent que là encore certains collèges se réunissaient, mais sans qu'il soit possible de préciser quels ils étaient [1].

Celles qui occupent le côté droit de la chapelle des *signa* ont été fouillées, semble-t-il, depuis longtemps. On y a rencontré seulement, lors des dernières recherches, dans la salle **5**, des restes de mosaïques; dans la salle **6**, un autel *Aeternitati Imp. Auggg.* dédié par le caissier d'un collège anonyme [2]; et, dans la salle **8**, un petit hémicycle; mais on n'a pas recueilli d'inscriptions typiques comme dans les chambres de gauche; sans doute elles avaient été mises au jour autrefois et utilisées dans les bâtiments de la Maison centrale ou portées au musée; elles font partie de celles que L. Renier nous a conservées avec la désignation vague « derrière le Praetorium ». Le difficile est de les attribuer chacune d'une façon précise à la chambre d'où elles sont sorties.

La liste des inscriptions de cette sorte dont on ne connaît pas la provenance exacte est la suivante :

1. *Qui imagines sacras aureas fecerunt : corniculari, commentarienses, speculatores, beneficiari consularis, quaestionari, beneficiari sexmestris,*

[1] *Mél. de Rome*, 1898, p. 242. — [2] *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 45.

haruspex[1]. — Date : règne d'Élagabal ou de Sévère Alexandre. — Trouvée « près du temple d'Esculape, sur une longue pierre qui semble avoir servi de jambage de porte[2] ».

2. [*Scholam cum im*]*aginibus fece*[*runt* . . . . . *mil*(*ites*) *duplari*] . . . . . *quoru*[*m nomina s*]*ubjecta sunt* . . . *Aemilius Cattianus cor*(*nicularii*), *L* . . . *b*(*ene*)*f*(*iciarii*) [*pra*]*ef.*, *T. Flavius Surus actar*[*ius* . . .[3]. — Date : 195 ? — Trouvée par le Service des Monuments historiques, en 1885, et portée au musée du Praetorium sans indication.

3. *Scola*[*m cu*]*m imaginibus sacris* . . . . . *fecerunt officiales Aeli Saturnini, praef*(*ecti*) *leg*(*ionis*) . . . . . *M. Baebius Speratus cornicul*(*arius*) *item librari*[4]. — Date : règne de Septime Sévère. — Trouvée à l'angle Ouest du quartier des *scholae*, dans le jardin de la maison centrale.

(1) *C.I.L.*, VIII, 2586.

(2) Il est impossible de ne pas révoquer en doute cette indication de provenance et celle de l'inscription n° 8. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que cette remarque est faite (Besnier, *loc. cit.*, p. 219). L. Renier, dans ce cas et plusieurs autres semblables, aura commis quelque méprise dans ses notes, ou plutôt il aura été induit en erreur par ceux qui lui ont montré les inscriptions qu'ils avaient découvertes ou qui lui ont envoyé des renseignements après son retour à Paris. Les pierres une fois déplacées, soit pour être déposées au Praetorium, qui servit de musée de bonne heure, soit pour être encastrées dans les murs de la Maison centrale, soit même pour être transportées à Batna, rien n'était plus facile que de faire entre elles des confusions ou d'en oublier la provenance exacte. Pour l'inscription qui motive cette note, les doutes s'augmentent encore quand on songe à la distance qui sépare le temple d'Esculape, situé sur le haut de la colline où s'élevait la ville de Lambèse, du camp établi dans la plaine (plus d'un kilomètre et demi); il y avait, entre les deux endroits, tant de beaux blocs à portée des chercheurs de pierre, qu'on peut vraiment se demander pour quel motif ceux qui voulaient réparer le temple ou ses environs avaient dépensé leur temps, leur peine et leur argent en allant butiner si loin. Quoi qu'il en soit, il est certain que primitivement le règlement des corniculaires et celui des joueurs de cor n'étaient pas affichés au temple d'Esculape; ils figuraient dans quelque salle de réunion de ces collèges. « Ce serait une absurdité, dit avec raison M. von Domaszewski (*Die Religion des röm. Heeres*, p. 80, note 328), d'admettre que l'*officium* du commandant ait élevé des *imagines aureae* dans le temple d'Esculape; c'en serait une non moindre que le collège des joueurs de cor y eût affiché son règlement. » D'ailleurs, celui des *tubicines*, qui est presque une réédition de l'autre, a été trouvé récemment dans l'intérieur du camp (plus bas, n° 9).

(3) *Ann. épigr.*, 1895, 204; R. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 58.

(4) *Ann. épigr.*, 1899, 60.

4. *Ordo f.? sig(niferorum)* [1]. — Date : ?. — Trouvée près du Praetorium, « sur un pilastre qui semble avoir fait partie d'une schola ».

5. . . . *tesserari leg(ionis)* . . . *[scholam . . . feceru]nt* [2]. — Date : 198. — « Au Praetorium, sur un fragment de schola. »

6. *Genio scholae suae P. Aurel. Felix speculator* [3]. — « À l'Est du temple d'Esculape. »

7. . . . *optiones scholam suam cum statuis et imaginibus domus [di]vinae . . . fecer(unt)* [4]. — Date : règne de Septime Sévère, avant 195. — « Derrière le Praetorium. »

8. . . . *cor(nicines) leg(ionis)* . . . Suit le règlement du collège [5]. — Date : 203. — « Au temple d'Esculape. »

9. . . . *[t]ub(icines) leg(ionis)* . . . Suit le règlement du collège [6]. — Date : 203 ? — Trouvée dans des constructions à l'angle Nord-Ouest du camp.

10. . . . *C. Julius Victor armatura q(uaestor) f(isci ?) armaturae* [7]. — Date : Septime Sévère et ses fils. — Dans des constructions près du bastion Nord-Ouest du camp.

À ce collège des *armaturae* M. von Domaszewski rattache une inscription [8] : *Marti et Minervae Aug(ustis) Aurelius Gaius evok(atus) scholae suae v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo)*, parce que l'évocat est l'instructeur des *armaturae* [9].

11. . . . *fecerunt optiones valetud(inarii) II Caecil(ius) Ur[banus . . . . . medici, capsari,] pequari, librarius et discentes capsariorum* [10]. — Date : 199. — « Dans le camp, au Sud-Ouest du Praetorium » ; un morceau servait de pavement à la voie prétorienne, en avant du Praetorium.

(1) *C.I.L.*, VIII, 2561 = 18073.
(2) *Ibid.*, 2552 = 18070.
(3) *Ibid.*, 2603.
(4) *Ibid.*, 2554.
(5) *Ibid.*, 2557 = 18050.
(6) *Klio*, VII (1907), p. 83.
(7) *Bulletin archéologique du Comité*, 1907, p. 254.
(8) *C.I.L.*, VIII, 2636.
(9) *Die Religion des röm. Heeres*, p. 33.
(10) *C.I.L.*, VIII, 2553 = 18047; *Ann. épigr.*, 1906, 91.

12. Liste de *mensores* sur un pilier de « schola »[1]. — Trouvée dans la dernière chambre à droite, avant la porte Est du Praetorium.

À ces documents il faut joindre le monument demi-circulaire qui porte :

13. [*Ta*]*bularium princi*[*pis cum im*]*ag*(*inibus*) *d*[*om*]*us divinae option*[*es coh*(*ortis*) *pri*]*mae de suo feceru*[*nt*][2]. — Trouvée en deux morceaux, l'un « au Praetorium », l'autre « entre l'amphithéâtre et le temple d'Esculape » ;

et un second, qui doit en être rapproché :

13 *bis*. *Genio tabul*(*arii*) *princ*(*ipis*) *Minervae Augustae*[3]. — Trouvée dans les fouilles des Monuments historiques, en 1885, auprès du Praetorium.

On voit qu'à considérer seulement les renseignements de provenance qui nous sont parvenus, on ne saurait rien préciser pour la place qu'occupaient autrefois tous ces textes « derrière le Praetorium ». M. von Domaszewski, en tenant compte de l'importance des différents collèges militaires qui y sont cités et de la hiérarchie établie entre les divers *principales* légionnaires, est arrivé à des conclusions qui sont, pour le moins, fort tentantes[4]. Je les résumerai ici :

Dans la salle II, M. Besnier a rencontré une dédicace à Minerve Auguste, le nom du dédicant étant omis[5]. Or Minerve est invoquée d'habitude par les soldats comme présidant aux collèges de spécialistes qui ont quelque rapport avec l'art ou les lettres, musiciens, scribes, commis d'état-major[6]. De plus cette salle, par sa situation à

(1) *Ann. épigr.*, 1904, 72.
(2) *C.I.L.*, VIII, 2555 = 18072.
(3) *Ibid.*, 18060.
(4) *Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 151 et suiv.
(5) *Mél. de Rome*, 1898, p. 458.
(6) Von Domaszewski, *Die Religion des röm. Heeres*, p. 29 et suiv. Exemple : l'inscription plus haut, n° 13 *bis*.

gauche de la chapelle des enseignes, — ce qui est, on le sait, la place d'honneur — convient au collège des *principales* les plus haut placés, c'est-à-dire à l'*officium* des corniculaires du légat. La pierre où ils figurent (plus haut, n° 1) doit donc être replacée dans cette salle[1].

La salle **III** devait être réservée à un collège de *principales* inférieurs à ceux qui occupaient la salle **II**, mais supérieurs aux *officiales* du tribun laticlave qui se réunissaient dans la salle **3**. M. von Domaszewski y place les *officiales* du légat, ou plutôt de la légion, qu'il reconnaît dans les titulaires du texte 2[2].

Les salles de réunion de ces quatre collèges, qui sont composés des différents sous-officiers d'état-major, constituent ainsi, autour de la chapelle, un groupe bien distinct séparé des autres pièces, à droite et à gauche, par deux couloirs **4** et **IV**.

M. von Domaszewski ne dit pas très nettement où il établit le collège des *officiales* du préfet, connu par le texte n° 3, trouvé dans le jardin de la maison centrale et qui provient sans doute, par suite, de la partie Sud-Ouest des constructions. La seule place qui lui convienne, d'après sa théorie, serait la chambre **III**, où est déjà logé le collège des *officiales* de la légion. Cela pourrait s'admettre à la rigueur, le préfet légionnaire faisant, à Lambèse, en partie office de légat[3].

La chambre **5** étant l'emplacement du *tabularium legionis*, il paraît certain qu'il faut placer le *tabularium principis* dans la chambre **V**, qui

[1] C'est elle qui est mentionnée comme *schola* par le *speculator* auteur de l'inscription n° 6, puisque les *speculatores* figurent parmi ceux *qui imagines aureas fecerunt*.

[2] *Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 151. Il s'exprime ainsi : « Dans un camp légionnaire où le commandement en chef ne serait pas, comme à Lambèse, réuni à celui de la légion, ce serait la place pour l'*officium* du *legatus legionis*. Dans mon travail sur la *Religion de l'armée romaine*, j'ai signalé qu'à Lambèse on avait trouvé les restes d'une *schola* dont les *principales* répondent à l'*officium* du légat légionnaire »; cf. p. 153, où il écrit : « On remarquera qu'à Lambèse l'*officium* du préfet est divisé en deux : d'un côté le collège qui forme l'*officium* du légat légionnaire, de l'autre l'*officium* normal du préfet, avec cette différence que ses bénéficiaires figurent dans le premier collège à la place des bénéficiaires du légat légionnaire. »

[3] Cf. la note précédente. On remarquera pourtant que dans les deux textes les intéressés déclarent avoir fait *scholam cum imaginibus sacris*. Cela paraît supposer deux locaux différents.

lui fait pendant. Là se réunissaient les options de la première cohorte avec leurs *adjutores*.

Quant aux autres *principales* signalés par les inscriptions non encore localisées (nos 4 à 12), ils se divisent en deux catégories suivant leur importance :

1° Ceux qui relèvent du légat : *aquilifer, imaginiferi, signiferi, optiones, tesserarii, tubicines, cornicines, bucinatores, armaturae*[1];

2° Ceux, de moindre importance, qui dépendent du préfet, *mensores*, personnel attaché au service médical, ouvriers militaires, etc.[2].

D'après le principe admis par M. von Domaszewski, les premiers auraient eu leur salle de réunion à la gauche de la chapelle, c'est-à-dire à droite du spectateur tourné vers elle, à l'Ouest; et les seconds en face, à l'Est.

Dans la partie détruite par suite des travaux de la maison centrale, se seraient donc réunies au moins six catégories de *principales* :

signiferi (n° 4);
tesserarii (n° 5);
optiones (n° 7);
cornicines (n° 8);
tubicines (n° 9);
armaturae (n° 10).

C'est de ce côté qu'aurait été disposé autrefois le bel hémicycle, actuellement au Musée du Louvre, qui contient le règlement du collège des *optiones* et qui mesure près de 3 mètres de largeur.

Dans les pièces du Sud-Est qui leur faisaient face, auraient siégé les collèges des *optiones valetudinarii, medici, capsarii, pequarii* (n° 11), celui des *mensores* (n° 12) et des ouvriers divers attachés à la légion.

(1) M. von Domaszewski ajoute : *armorum custodes* (*loc. cit.*, p. 154); on verra plus loin pourquoi je laisse de côté les gardes d'armement.

(2) La liste en est donnée, on le sait, par Végèce (II, 10); cf. mon *Armée d'Afrique*, p. 182 et suiv.

Que l'on admette la théorie de M. von Domaszewski, qui a pour elle son apparence logique et presque mathématique, mais qui a l'inconvénient d'accumuler du même côté de la cour les *scholae* de la plupart des collèges, leur nombre dépassant celui des pièces disponibles[1], ou que l'on suppose une autre répartition des associations militaires dans les différentes salles, il n'en est pas moins vrai que cette cour postérieure contenait le sanctuaire des *signa* et, groupés tout autour, des édifices qui servaient à la fois de bureaux pour l'administration légionnaire et de chapelle pour le culte de la famille impériale par les collèges légionnaires. C'est donc à bon droit que M. von Domaszewski lui donne le nom de « cour sacrée ».

C'est encore M. von Domaszewski qui a déterminé la nature de la cour précédente, de l'*atrium*[2].

Il remarque qu'on y a trouvé dans la chambre E (dont on verra l'image à la planche IV, avec les deux grandes colonnes que l'on a redressées de chaque côté de la porte d'entrée) l'inscription suivante[3] :

> *Imp(eratoribus) Caes(aribus) L. Septimio Severo Pio Pertinaci Arab(ico) Adiab(enico) et M. Aurelio Antonino [et L. Septimio Getae Caesari] Aug(ustis) et Juliae Aug(ustae) matri Aug(ustorum) et castr(orum), dedic(ante) Q. Anicio Fausto consulari, armorum custodes* — suit le règlement du collège et la liste des membres — *Dedic(atum) Severo et Victo(rino consulibus)*. — Date : 200;

c'est-à-dire une dédicace à Septime Sévère et à ses fils par les *custodes armorum;* et que dans la même chambre on a recueilli un autel hexagonal, consacré à Minerve Auguste pour le salut de Sévère Alexandre

[1] En se reportant au plan, on verra que, si la partie droite de la cour est à peu près semblable à la partie gauche, on ne dispose guère pour des *scholae* que de trois pièces au plus, ayant une entrée indépendante ou pouvant en avoir une : **VII, IX, X**. En supposant même que des *principales* appartenant à des spécialités très voisines, comme les *cornicines* et les *tubicines*, se soient réunis dans la même chambre, nous sommes à l'étroit pour loger tous ces collèges.

[2] *Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift*, 1902, p. 21 et suiv.

[3] *Ann. épigr.*, 1902, 11.

par les *custodes armorum* de l'époque, sur une des faces duquel d'autres *custodes armorum* avaient gravé, au temps de Gallien, une nouvelle dédicace à Minerve Auguste[1] — ce qui indique évidemment que la salle était attribuée aux gardes d'armement légionnaires au IIIe siècle.

En outre, dit-il, c'est du côté opposé de la cour que provient[2] un autel, déposé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, où on lit :

Domui divinae Aug(ustorum trium) L. Caecilius Urbanus opt(io) val(etudinarii) cur(ator) operi arm(amentarii) posuit[3].

L'inscription est datée par le nom de Caecilius Urbanus (cf. l'inscr. n° 11), de 199, antérieure d'un an au règlement du collège des *armorum custodes*.

Mais on sait, par une inscription trouvée en Angleterre, que, dans les camps permanents, à l'époque impériale, les magasins d'armes et les *principia* étaient réunis[4]. Or, lorsqu'il s'agissait des camps de marche, on donnait le nom de *principia* à la partie où la *via principalis*

(1) *Ann. épigr.*, 1902, 12 et 13.

(2) Cette affirmation, toute vraisemblable qu'elle soit, demande à être fortement atténuée. L'endroit où l'autel a été découvert ne nous est connu que par L. Renier, lequel s'exprime ainsi : « Dans le camp de la légion, à une centaine de mètres au Sud-Ouest du Praetorium, dans une petite salle carrée, dont le pavé forme une magnifique mosaïque représentant, dans cinq médaillons, les quatre Saisons et le dieu Bacchus. » La distance entre l'angle Nord-Ouest de la cour sacrée et la face Sud du Praetorium étant à peu près exactement de cent mètres, le renseignement de L. Renier, s'il est exact, nous inviterait à chercher la salle en question dans les constructions groupées à droite de la chapelle des *signa*, aujourd'hui disparues, dont nous avons fait, à la suite de M. von Domaszewski, des *scholae*. D'autre part, de la mosaïque en question il n'existe plus que des fragments insignifiants; mais il en a été pris, au moment de la découverte, une copie de grandeur naturelle, qui est conservée au Musée de Saint-Germain. M. S. Reinach a bien voulu me dire qu'elle mesurait 2 m. 85 de large sur 3 m. 67 de long. Elle se plaçait donc dans une pièce rectangulaire plus profonde que large, ce qui est le cas de toutes les chambres qui entourent l'une et l'autre cour. C'est un renseignement négatif. En somme, mosaïque et autel proviennent de la partie occidentale du prétoire; mais on ne saurait dire, d'après les renseignements qui nous ont été conservés, dans laquelle des deux cours ils ont été rencontrés.

(3) *C.I.L.*, VIII, 12563.

(4) *Ibid.*, VII, 446 : *Imp. Caes. M. Antonius Gordianus P. F. Aug. principia et armamentaria conlapsa restituit.*

longeait le prétoire et le campement des officiers supérieurs[1]; c'est donc, dans les camps permanents, la façade du prétoire avec les bâtiments environnants. Autrement dit, les magasins d'armes étaient très rapprochés de la partie antérieure du prétoire; il est tout naturel, en conséquence, de les placer, à Lambèse, dans toutes les chambres qui entourent la première cour.

M. von Domaszewski aurait pu citer encore à l'appui de sa conclusion deux autres découvertes advenues dans ces chambres :

Tout d'abord il existe, employés comme matériaux dans les murs, des fragments d'inscriptions caractéristiques[2].

a. Sixième chambre au Sud-Est du Praetorium :

*arma ant*ESIGNANA XXX
*postsign*A*na* XIV

b. Quatrième chambre à l'Est du Praetorium :

*arma ante*SIGNANA X[redacted]
*postsign*A*na* [redacted]

c. Cinquième chambre à l'Ouest du Praetorium :

arma ANTE*signana*.....
*posts*IGN*ana*.....

textes mutilés dont le début est fourni par un fragment semblable qui gît en avant de la porte orientale du camp :

ARMA ANTESI
POSTSIGNA

et qui sont tous gravés en belles lettres du IIe siècle. M. Carcopino, en publiant ces inscriptions d'après ma copie[3], a bien vu que ces pierres

(1) FRONTIN., *Stratag.*, IV, 1, 16, 26, 27, 28; LIV., VII, 12, 14; XXVIII, 25, 3; TAC., *Ann.*, I, 67. Cf. VON DOMASZEWSKI, *Neue Heidelb. Jahrbücher*, IX, p. 145.

(2) GSELL, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 331.

(3) *Ibid.*, 1903, p. 243.

« se rapportent à des magasins d'armes, où celles-ci étaient placées dans l'ordre de leur emploi de combat; ce sont les en-têtes des salles ou des armoires où chaque série était renfermée ». Le fait que la plus grande partie d'entre elles se trouvent aujourd'hui encore dans la première cour du prétoire permet de croire qu'elles y figuraient aussi dès le IIe siècle; elles auraient été réemployées dans des réparations ultérieures.

En second lieu, en déblayant la chambre qui fait le coin de la cour au Nord-Est (F), on y a recueilli, ainsi que je l'ai exposé ailleurs [1], environ six mille balles de fronde en terre cuite et à peu près trois cents boulets de pierre. Là était donc, du moins aux derniers temps de l'occupation du camp, l'arsenal légionnaire.

Ainsi, c'est à bon droit qu'on place autour de la cour pavée du prétoire de Lambèse les magasins d'armes et de projectiles, les *armamentaria*. L'inscription où Caecilius Urbanus est dit *curator operi armamentarii* semble prouver qu'à la fin du IIe siècle on faisait quelque aménagement nouveau de cet *armamentarium*. On ne s'étonnera pas de voir une de ces salles utilisée comme chapelle par les *armorum custodes;* ils étaient là sur leur territoire. Le bureau qui leur était réservé dans le camp — on n'oubliera pas qu'on y a découvert des dédicaces à Minerve — avait été transformé par eux, au temps de Septime Sévère, en lieu de réunion pour leur collège et en sanctuaire pour le culte impérial, comme les autres bureaux d'état-major, comme les *tabularium* dont il a été question plus haut [2].

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 43 et suiv.

[2] M. von Domaszewski (*Korrespondenzblatt, loc. cit.*, p. 23, note 3) écrit à ce propos : « Cette pièce n'est, en aucune façon, la *schola* des *armorum custodes;* celle-ci était située, comme les autres *scholae*, dans la cour sacrée. » Je ne puis m'associer à cette conclusion. Sans doute la pierre n'a pas la forme incurvée propre aux monuments qui meublaient le fond des *scholae;* mais, à cela près, elle leur est tout à fait semblable; elle appartient à la même catégorie, elle contient le règlement du collège tout comme eux; tout comme eux, elle commémore sa fondation. En outre, ce n'est pas, comme le dit M. von Domaszewski (p. 23), une base de statue, mais une dalle plate, qui est encore *à sa place antique, encastrée dans le mur du fond de la salle*. On ne voit pas pourquoi les gardes d'armement auraient eu deux

En résumé, le prétoire de Lambèse consistait en une entrée affectant la forme d'un immense arc de triomphe à quatre faces, en une première cour dallée, autour de laquelle étaient groupés les magasins d'armes et de munitions, et en une seconde entourée par la chapelle des enseignes, les bureaux des *principales* et les locaux de réunion des collèges militaires. L'existence de ces collèges ne remontant pas, comme on sait, plus haut que le principat de Septime Sévère, cette adaptation des locaux ne peut dater du IIe siècle; mais les grandes lignes de l'édifice remontent à l'époque de la fondation du camp, ainsi que certains indices nous ont permis de le reconnaître; il y a eu, au début du IIIe siècle, changement dans l'utilisation de l'ensemble, non dans son aménagement général.

Il me reste à signaler, pour achever la description du prétoire, deux particularités.

Sur la voie décumane, à l'Est du Praetorium, on aperçoit dans le trottoir Sud un espace dallé de façon à former un hémicycle (voir le plan). En avant, du côté de la rue, se voient sur le pavement des encastrements qui recevaient autrefois les montants d'une balustrade de 6 m. 90 de long; en avant encore court une rigole qui va rejoindre le ruisseau de la voie. Ces détails nous permettent de conclure qu'il existait jadis, à cette place, une exèdre couverte, dont le toit déversait les eaux de pluie en avant dans la rigole. Évidemment on ne saurait dire, avec si peu de renseignements, à quoi servait cet édicule; on est pourtant tenté de l'identifier à l'une de ces *scholae* dont parle Hygin, *ubi munera legionum dicuntur, in scamno legatorum, contra aquilam*[1]. D'après cet auteur, il était de règle, dans un camp destiné à contenir plusieurs légions, de réserver pour chacune d'elles, en face l'endroit où étaient déposés l'aigle et les *signa*, près du lieu de campement du légat, un

chapelles pour leurs réunions, l'une dans la cour sacrée (*schola*), l'autre dans la seconde cour. Cette constatation s'accorde mal avec la théorie, si séduisante dans sa rigueur, qui accumule toutes les *scholae* dans le *posticum;* mais il faut bien se rendre à l'évidence.

[1] *De munit. castror.*, 20.

espace demi-circulaire (*schola*) où l'on venait chercher les ordres de service. Le même principe était appliqué lorsque le camp était destiné à contenir une seule légion ou même une troupe moindre. M. von Domaszewski en a constaté deux exemples certains dans les camps de Masada, près de la mer Morte. Dans le premier, qui est un camp légionnaire, la *schola* subsiste en face les ruines de l'endroit où campait le commandant en chef; dans le second, qui était destiné à une cohorte milliaire, en face le baraquement du préfet[1]. Dans le camp de Lambèse, où l'aigle et les *signa* étaient enfermés dans un sanctuaire au fond de la deuxième cour du prétoire, il est possible que cette salle de rapport ait été, pour la commodité du service, non point établie *contra aquilam,* c'est-à-dire dans l'intérieur du prétoire, mais maintenue à la place réglementaire ancienne, en dehors. On notera que, de l'autre côté de la voie, on a déblayé une maison, assez luxueuse, avec un bassin élégant au centre; c'est, ainsi qu'il sera dit plus loin, le logement de quelque officier supérieur.

L'autre particularité est la suivante. En face l'espace dallé en hémicycle, du côté opposé de la chaussée, on voit, sur ce qui reste du trottoir, un carré de 1 m. 90 très nettement distingué du dallage qui l'entoure; on dirait l'emplacement de quelque grand piédestal, de quelque tribune. Ici il est impossible de préciser davantage.

PRAETENTURA.

On donnait ce nom à la partie antérieure du camp, à celle qui s'étendait entre la *via principalis* et le front où s'ouvrait la *porta praetoria*[2]. C'est précisément celle qui, à Lambèse, n'a été couverte par aucune construction; il a été possible au Service des Monuments historiques de la déblayer totalement.

Elle mesure, en chiffres ronds, 106 mètres de longueur et est

[1] *Neue Heidelb. Jahrbücher,* IX, p. 145, pl. I et p. 146, pl. II. — [2] HYGIN, *De munit. castr.*, 14.

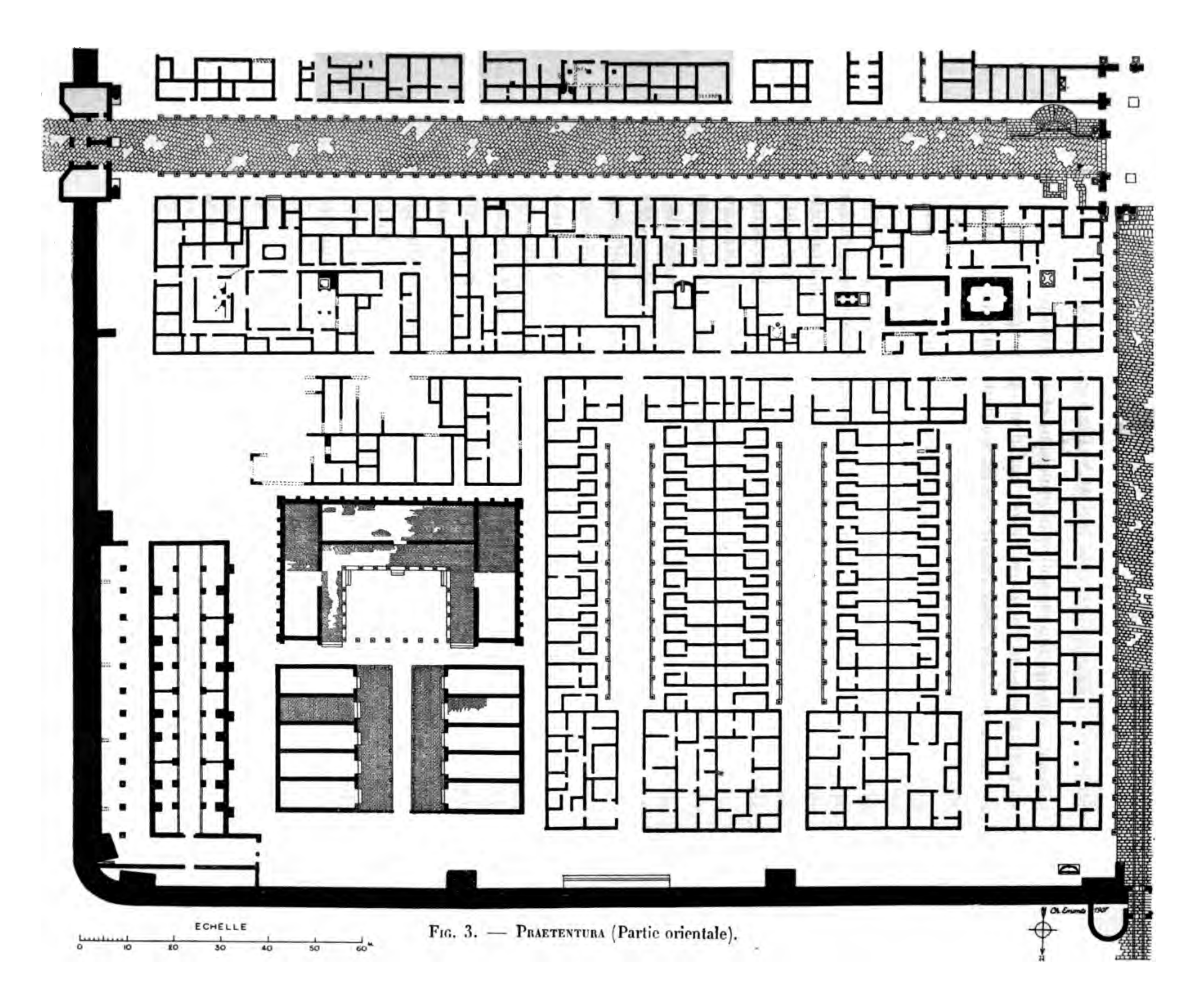


Fig. 3. — Praetentura (Partie orientale).

divisée, ainsi qu'il a été indiqué plus haut et que l'on peut s'en rendre compte aisément en se reportant aux deux plans qui accompagnent ce mémoire[1], en deux bandes de profondeurs inégales par une voie parallèle à la *via principalis*.

La première, qui mesure 32 mètres, se compose d'une série de pièces desservies par de longs couloirs et groupées autour de cours ornées de bassins plus ou moins élégants; il est évident que l'on est là en présence de maisons; mais il paraît bien difficile d'en préciser le nombre : certains murs sont détruits; pour d'autres, les ouvertures sont peu nettes. Il est, d'ailleurs, fort probable qu'elles ont subi plusieurs fois des remaniements, sans qu'il soit possible de les distinguer nettement des aménagements primitifs. Il suffira de constater que là étaient disposés des logements. Or, si l'on se reporte à la description du camp d'Hygin, on y voit que l'espace qui s'étend en face le prétoire, de l'autre côté de la voie principale, et auquel s'applique le nom technique de *scamnum*[2], était réservé au campement des officiers de rang élevé, légats, tribuns des cohortes prétoriennes, tribuns légionnaires : il était naturel qu'ils campassent dans le voisinage du commandant en chef. Si la même règle était appliquée à Lambèse, — et l'on ne voit pas pourquoi elle ne l'aurait pas été, — les logements en bordure de la *via principalis* étaient ceux du légat, pour lequel il n'y a point apparence d'appartements dans le prétoire, des tribuns, du préfet du camp et peut-être aussi des centurions les plus haut placés. La plus soignée de ces maisons paraît, comme je l'ai déjà dit, celle qui est contiguë à l'entrée du prétoire et qui fait l'angle de la *via praetoria* et de la *via principalis dextra*[3]. Les fouilles n'ont malheureuse-

[1] Le premier de ces deux plans (partie orientale de la *praetentura*) a été dressé par M. Courmontagne, le second (partie occidentale) par M. Barry, inspecteur des fouilles de Timgad, et M. Cavalier, directeur de celles de Lambèse. Ils m'ont été communiqués aimablement par M. Alb. Ballu.

[2] *De munit castr.*, 15.

[3] M. Ballu l'a décrite ainsi (*Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 82) : «Elle possède un atrium avec un bassin de 6 mètres de largeur, flanqué à ses quatre angles de colonnes et orné de niches demi-circulaires à chacun de ses axes. A l'Est de ce bassin, une grande pièce,

ment fourni aucun document épigraphique susceptible de permettre une identification certaine de cette suite de constructions.

En avant de ces logements et de l'autre côté de la voie qui les longe au Nord, s'étendent, à droite et à gauche de la voie prétorienne, différents édifices ou groupes d'édifices séparés par des rues parallèles à cette voie.

Ce sont d'abord deux grandes constructions dont le plan est le même. Chacune se compose de trois longues cours, limitées par des portiques à l'Est et à l'Ouest, sous lesquelles s'ouvrent une double

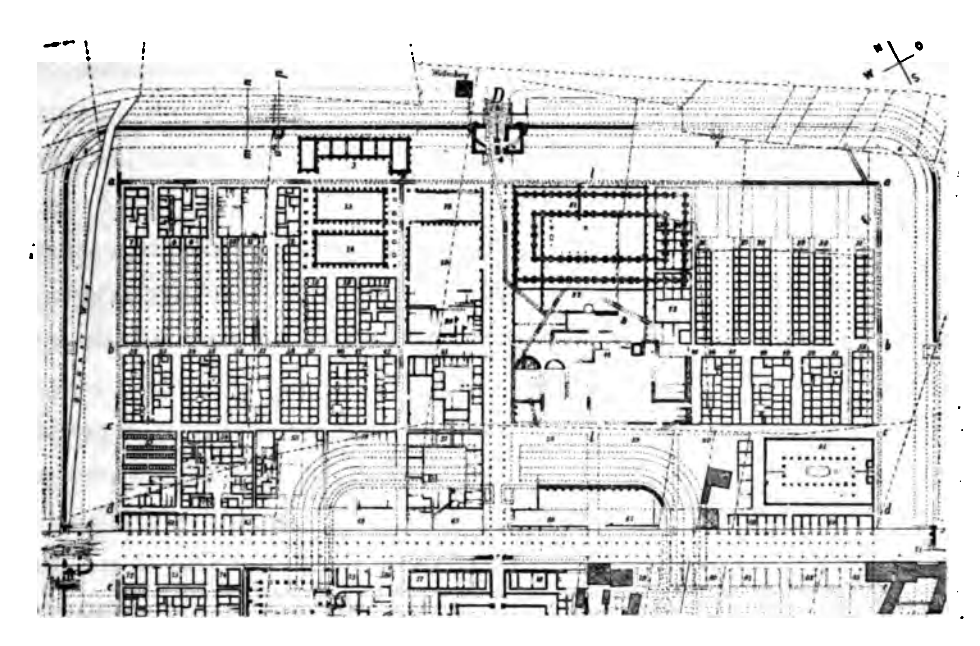


Fig. 4. — Camp de Novaesium. — Praetentura [1].

série de chambres assez singulièrement disposées (voir les plans de la *praetentura*). On pénétrait dans ces cours par leurs extrémités septentrionale et méridionale au moyen de deux passages qui débouchaient, l'un sur l'*intervallum*, l'autre sur la voie secondaire parallèle,

peut-être un tablinum, et une suite de chambres, de vestibules, dont une entrée sur la voie prétorienne, donnent l'impression que l'immeuble était probablement la demeure d'un haut personnage militaire. »

[1] Voir à la page suivante.

et qui donnaient accès dans toute une série de pièces diverses et de taille différente. On a reconnu dans ces constructions les casernements des légionnaires; et cela ne peut faire aucun doute, surtout si l'on se reporte à ce qui a été découvert ailleurs, par exemple à *Novaesium* (aujourd'hui Neuss) sur le Rhin, où l'on a pu établir le plan d'un camp légionnaire assez semblable comme dimensions à celui de Lambèse[1]. Là aussi (ainsi qu'on le verra en se reportant au plan de la *praetentura* du camp de Novaesium, que j'ai fait reproduire à la page précédente pour la clarté de ce qui va suivre), entre la *via principalis* et le rempart où s'ouvre la porte prétorienne, s'étend, à droite et à gauche, un groupe de trois cours bordées d'une suite de chambres[2], doubles en profondeur. La dimension de ces cours avec leurs annexes est sensiblement la même qu'à Lambèse : 28 mètres sur 53 contre 35 mètres sur 60.

La question est de savoir quelle fraction de la légion était casernée autour de chacune de ces cours (pl. V). S'il faut en croire Hygin, il suffisait à une cohorte, pour camper, d'un espace de 30 pieds de large sur 720 pieds de long, ou, si l'on voulait, de 60 pieds sur 360, ou encore de 120 pieds sur 180[3]; c'est-à-dire, pour ne retenir que ces derniers chiffres, de 35 m. 50 sur 53 m. 25. On voit que c'est à peu près l'espace dont on disposait, à Novaesium comme à Lambèse, pour l'ensemble des pièces groupées autour d'une cour. On serait donc tenté de placer une cohorte dans chacun desdits ensembles. L'exemple de Novaesium, où aucune partie du camp n'étant, comme à Lambèse, recouverte de constructions intangibles, on a pu en étudier la totalité, nous avertit que la théorie d'Hygin, applicable à un camp de marche, n'était pas suivie dans les camps permanents. Là, on se donnait plus de latitude et on remplaçait l'espace restreint accordé aux soldats

(1) *Novaesium* (*Bonner Jahrbücher*, CXI-CXII, 1904).

(2) Même particularité encore, pour ne citer qu'une découverte récente, à Newstead, où la Société des Antiquaires d'Écosse a fouillé un camp; le plan en a été donné dans l'*Architect* de décembre 1906.

(3) *De munit. castr.*, 1 et 2.

campant sous la tente par un terrain plus étendu et par des installations plus confortables. On a, en effet, trouvé dans le camp de Novaesium trente cours semblables à celles dont il est ici question, généralement groupées par trois, comme à Lambèse. Ce nombre ne répond en aucune façon à celui des cohortes d'une légion, qui n'était que de dix; mais il est conforme à celui des manipules qui la composaient et dont le total se montait à 30, trois par cohorte. Il est donc assuré que chaque cour était le noyau d'une caserne manipulaire; dans l'une campaient les deux centuries de *pili*, dans la seconde les deux centuries de *principes* et dans la troisième les deux centuries de *hastati*. Cette constatation nous conduit à reconnaître aussi dans les deux grands casernements de Lambèse deux casernements de cohortes, divisés chacun en trois casernes manipulaires.

M. Könen[1], à qui nous devons l'étude détaillée du camp de Novaesium, a expliqué la présence de la double rangée de chambres qui se remarque à droite et à gauche des cours en se référant à un passage d'Hygin[2]. Celui-ci nous apprend qu'on augmentait l'espace accordé dans le camp à chaque tente d'une certaine quantité, et que ce supplément de terrain était destiné à loger les armes et les bêtes de somme. M. Könen admet donc que, de ces doubles pièces, celle du fond était réservée aux hommes tandis que celle du devant servait pour les armes. La disposition assez étrange de cette chambre antérieure à Lambèse, où elle se présente manifestement comme une annexe de la chambre postérieure, semble bien confirmer cette manière de voir.

Quant aux bêtes de somme, à Novaesium, M. Könen les place dans une série de box en bois, établis extérieurement en bordure de la cour centrale et s'ouvrant sur cette cour. Les cubes de pierre qu'on a rencontrés de distance en distance en avant de la file des chambres et

[1] *Novaesium*, p. 142. — [2] *De munit. castr.*, 1 : papilioni dantur pedes X, armis pedes V, jumentis pedes IX.

qu'il a marqués sur son plan en façon de colonnade auraient, selon lui, servi de supports à des poteaux de bois soutenant le toit de ces écuries. À Lambèse, si la même disposition existait, c'est sous les deux portiques latéraux qui, eux, étaient de vrais portiques avec colonnes de pierre, qu'il conviendrait de loger les bêtes de somme; mais peut-être les tenait-on enfermées ailleurs, par exemple dans quelques-unes de ces pièces annexes supplémentaires qui terminent les cours.

Les chambres postérieures sont, à Lambèse, au nombre de treize. Là encore l'exemple du camp de Novaesium nous fournit un point de comparaison intéressant, en nous prouvant qu'il n'y avait pas à cet égard de tradition constante : à Novaesium[1] les casernes les plus petites comptent dix chambres de chaque côté[2]; les casernes plus grandes ou agrandies en présentent onze[3] ou douze. Lorsqu'il y en a dix, c'est, pense-t-on[4], par suite du double principe que la centurie, au IIe siècle, renfermait 80 hommes et qu'un *contubernium* se composait de 8 soldats[5]. Chaque salle, dans ce cas, aurait été occupée par un *contubernium*. Quant au centurion qui commandait la compagnie, il aurait habité, pense M. Könen, le groupe de pièces qui, prolongeant les chambrées, limitaient les cours à l'une de leurs extrémités. Il n'y a aucune raison pour qu'il en fût autrement à Lambèse. Il est possible que sur les treize chambres réservées à chaque centurie, dix fussent occupées par les hommes, les trois autres étant destinées soit à des bureaux[6], soit au logement de certains sous-officiers, soit à d'autres usages. Les centurions auraient habité les locaux qui s'étendent entre les cours et l'*intervallum*, plus importants et mieux aménagés, semble-t-il, que ceux qui leur font pendant, au Sud, le long de la voie transversale.

C'est à ce groupe de constructions qu'il faut rapporter certaines

[1] *Novaesium*, p. 140 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 142.

[3] À Newstead on a constaté aussi la présence de onze chambres juxtaposées (cf. plus haut, p. 266, note 2).

[4] *Novaesium*, p. 142.

[5] HYGIN, *op. cit.*, I : Papilio unus occupat pedes X, tegit homines VIII.

[6] On notera que le nombre des pièces antérieures n'est que de onze ou douze.

inscriptions, appartenant toutes à la même catégorie, que l'on a trouvées employées comme matériaux de constructions dans les bâtisses voisines[1] : dédicaces au *Genius centuriae* par des options ou des vétérans :

a.[2] *[Ge]nio* ⅂ *Marti Aug(usto) pro salute dominorum n(ostrorum) Imp(eratorum) Severi et Antonini Aug(ustorum) [et Getae Ca]es(aris)* .....

b.[3] *Genio* ⅂ *Augusto sac(rum), M. Magullius Rufus veteranus leg(ionis) III Aug(ustae) votum solvit laetus libens merito.*

c.[4] *Genio* ⅂ *sacr(um), T. Terentius Maximus optio fecit.*

Ce *Genius centuriae* qui, nous le savons par plusieurs textes épigraphiques, était placé dans une petite chapelle, à la façon des laraires domestiques[5], était naturellement adoré dans l'endroit où campait la centurie; la preuve en est que, dans les textes que je viens de transcrire, la centurie du dédicant n'est désignée ni par un numéro d'ordre, ni par un nom de centurion, ce qui aurait eu lieu si l'autel en question avait été placé dans un sanctuaire consacré à une autre divinité ou commun à plusieurs centuries. Ceux que l'on a rencontrés dans la *praetentura* proviennent donc, suivant toute vraisemblance, des casernes qui s'y élevaient. L'un d'eux date, comme on le voit, du règne de Septime Sévère et de Caracalla (198-209); les autres ne sont pas datés, mais ils ne me paraissent pas paléographiquement pouvoir être attribués à une époque antérieure, s'ils ne sont pas postérieurs encore.

(1) On en a découvert une autre, toute semblable, près de la porte Sud du camp (*C.I.L.*, VIII, 2531). Cela nous prouve, ce qui est nécessaire pour pouvoir loger toute la légion, qu'il y avait, sous la partie recouverte par les constructions de la maison centrale, des casernes comme celles qui sont décrites ici.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. 201. Trouvée dans une chambre « à gauche de la voie Est du Praetorium », c'est-à-dire entre la *via principalis dextra* et les casernes du Nord-Est.

(3) Trouvée dans la partie Nord-Ouest du camp, près des casernements.

(4) Trouvée dans les maisons qui bordent la *via principalis sinistra*, entre la voie et les casernes du Nord-Ouest, à hauteur de la caserne du milieu.

(5) Von Domaszewski, *Die Religion des röm. Heeres*, p. 103 et suiv.

Peut-être est-il permis dès lors de se demander si Wilmanns n'a pas quelque peu dépassé la vérité quand il a émis, sur la destinée du camp de Lambèse au IIIe siècle, une théorie que l'on a adoptée généralement après lui. Je l'ai, jadis, résumée ainsi [1] : « Une telle situation explique une réforme de l'empereur Septime Sévère dont le souvenir nous a été conservé par Hérodien. Celui-ci, parlant des innovations introduites dans l'armée par cet empereur, en 197, après la défaite de Clodius Albinus, nous apprend qu'il accorda aux soldats le droit de cohabiter avec leurs femmes (*γυναιξὶ συνοικεῖν*). Cette dernière disposition est d'une importance capitale : elle modifie entièrement la vie des légionnaires. Le camp cessa d'être pour eux une cité commune à laquelle ils s'attachaient parce qu'ils y passaient une grande partie de leur existence; ce ne fut plus qu'un lieu d'exercices où ils se retrouvaient un moment pour le quitter le plus vite possible. Leur seule demeure était désormais la ville voisine... Wilmanns a retrouvé de cela, dans les inscriptions de Lambèse, une confirmation éclatante. Elles nous apprennent, en effet, que, à partir de Septime Sévère, le camp commença à s'emplir de constructions parasites, notamment de salles de réunion pour les sous-officiers; celles-ci occupèrent la place réservée précédemment au campement des hommes et devenue libre par suite des réformes de l'empereur. »

Les fouilles récentes ont prouvé que ces affirmations sont très exagérées et en grande partie inexactes. Les constructions destinées aux campements des troupes n'ont pas disparu au temps de Septime Sévère;

[1] *Armée d'Afrique*, p. 451. Wilmanns l'a résumée de son côté (*C.I.L.*, VIII, p. 284). J'extrais de ce qu'il a écrit les quelques mots suivants qui montrent bien sa pensée et intéressent particulièrement la topographie du camp : « Cum saeculo secundo castra certo praeter res ad militares usus necessarias nihil continuissent impletaque fuissent tentoriis vel potius casis militum secundum cohortes et centurias habitantium, sub Severo *tamquam in locum earum* successisse videntur aedificia varia, militibus quidem sed haud ita usibus militaribus destinata. Inde enim ab anno 198 collegia militaria scholas sibi in castris extruxisse testes sunt tituli; eodemque tempore etiam thermas illas.... aedificatas esse... lateres evincere videntur. Ejusdem fere temporis est sanctuarium illud opere musivo insigne in quo collocatus est n° 2563, ejusdem sine dubio temporis opera musiva alia. »

elles n'ont même pas subi de transformations importantes, qui ne leur auraient pas été épargnées si les soldats avaient cessé de loger au camp. Quant aux constructions parasites auxquelles je faisais allusion plus haut d'après Wilmanns, sauf les thermes, qui ne peuvent guère mériter ce nom, elles ont été élevées à des endroits où il n'existait aucun casernement militaire avant l'époque de Septime Sévère; j'ai même essayé de montrer plus haut que c'étaient des adaptations, non des constructions. Sans rejeter complètement les conclusions de Wilmanns, qui s'appuient, d'autre part, sur des considérations sérieuses, il convient de les amender. Le texte d'Hérodien ne comporte pas forcément les conséquences extrêmes auxquelles le savant allemand est arrivé. Jusque-là la loi ne reconnaissait pas aux soldats le droit de prendre femme; s'ils s'unissaient à quelque fille habitant le bourg voisin ou qui venait s'y établir, c'était à l'insu de leurs officiers, — officiellement du moins; — l'union pouvait être ignorée, elle n'était pas reconnue. « Les soldats n'en jouissaient, ai-je déjà écrit[1], que dans les limites où la tolérance des chefs les y autorisait. Malgré ces empêchements, le nombre des mariages entre les légionnaires et les femmes des provinces augmentait tous les jours. Wilmanns a fait remarquer que les épitaphes de Lambèse, qui sont en grande partie du IIe siècle, ne laissent aucun doute à ce sujet. Elles contiennent, avec le même développement que celles du municipe voisin, l'énumération des parents du soldat à tous les degrés; elles nous donnent l'idée de familles établies depuis longtemps à cet endroit et se renouvelant par des mariages fréquents avec les légionnaires. » La réforme de Septime Sévère a donc très bien pu consister dans la régularisation de l'état de choses qu'il trouva établi lors de son arrivée à l'Empire; à partir de son principat la tolérance passée serait devenue la règle, les permissions de nuit la légalité et le mariage avec les absences qu'il comporte pour le soldat, l'état habituel et normal du légionnaire, ou, du moins, d'une

[1] *Armée d'Afrique*, p. 451.

partie de l'effectif légionnaire, le reste se composant de célibataires, qui n'avaient pas les mêmes raisons pour abandonner les baraquements du camp.

Il n'est donc pas juste de dire que les casernes furent alors complètement délaissées et qu'on les remplaça par d'autres constructions; tout au plus pourrait-on supposer que l'étendue en fut réduite. Malheureusement nous ne pourrons pas le savoir pour Lambèse; c'est un secret qui se cache sous les constructions de la Maison centrale.

Les autres édifices déblayés dans la *praetentura* sont les suivants :

Contre l'angle Nord-Est du camp on a mis au jour une construction à quatre grandes travées, longue de 60 mètres, qui s'ouvre au Nord sur l'*intervallum*. Chacune de ces travées, « traversée par une galerie centrale, communique avec les travées voisines par une large baie. Elle est divisée en trois parties de chaque côté de la galerie et ces divisions sont marquées par des piles appuyées sur les murs latéraux et précédées par des colonnes. L'ensemble des divisions pour chaque côté est donc de douze[1] ». M. Ballu a émis l'opinion très vraisemblable que nous sommes là en présence d'une écurie[2] (pl. VI, fig. 2).

À une date postérieure on aménagea à côté et comme annexe une sorte de hangar, long, lui aussi, de 60 mètres et soutenu par une série de douze gros piliers. À la même époque, sans doute, on prolongea le mur antérieur de l'écurie, à droite de l'entrée et on le relia au rempart septentrional par un autre mur où l'on disposa une porte. On créa ainsi un couloir qui donnait accès au bâtiment principal et à son annexe réunis dès lors dans la même enceinte.

Entre cette construction et les casernes s'élève un monument beaucoup plus soigné[3]. L'entrée en est aussi ménagée sur l'*intervallum;* elle donne accès à une avenue longue de 30 mètres accostée à droite et

(1) Ballu, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 83.

(2) On y avait déposé à une époque tardive, dans la travée de droite, à l'angle Nord-Ouest, un certain nombre de projectiles en terre cuite, qui ont été retrouvés.

(3) Cf. Ballu, *loc. cit.*

à gauche d'un portique, que soutenaient neuf colonnes, et au fond duquel s'ouvrent cinq grandes salles juxtaposées. Au bout de l'avenue une autre court transversalement, longue d'une cinquantaine de mètres. Elle borde une grande cour rectangulaire, entourée de portiques et limitée des trois autres côtés par trois salles très allongées qui occupent chacune la largeur ou la profondeur de la cour. Le sol des salles, comme celui des portiques, était formé d'une mosaïque faite de petits cubes de terre cuite rouge.

On n'a rien trouvé, au cours des fouilles, qui indiquât quelle pouvait être la destination de cet ensemble. Il est à noter seulement que le nombre des salles voisines de l'avenue centrale est de dix, comme celui des cohortes[1]. Peut-être, d'ailleurs, n'est-ce là qu'une coïncidence fortuite.

Il n'existe pas d'autres grands monuments dans la partie orientale de la *praetentura*. Il faut pourtant citer encore de ce côté :

a. À côté de la porte prétorienne, une fontaine monumentale large de 4 mètres; elle est de forme demi-circulaire et le pourtour en est constitué, suivant l'usage, par de belles dalles placées de champ et engagées dans une série de piliers qui les relient entre elles;

b. Des latrines adossées à la muraille septentrionale, en face les casernes. Le système est le même que celui qui a été constaté si sou-

[1] Dans cette hypothèse on pourrait se demander s'il ne faudrait pas replacer dans cet édifice les bases publiées au *Corpus* sous les n°s 2536 à 2541, et dont on ne connaît pas la provenance exacte. Des termes mêmes dont se sert L. Renier pour indiquer le lieu où il les a vues — (*Arch. des missions*, 1851, p. 172 : « C'est aussi dans l'intérieur du camp qu'ont été trouvées les inscriptions les plus importantes et le plus grand nombre d'inscriptions militaires. *Près de là*, j'ai fait déterrer cinq grandes pierres de forme rectangulaire sur chacune desquelles on lit, au milieu d'un encadrement simple, mais de bon goût, l'une des inscriptions suivantes COH·II, COH·III, COH·VII, COH·VIII, COH·X. Ces pierres étaient sans doute destinées à indiquer, dans le camp, les quartiers des cohortes dont elles portent le numéro. » Dans son *Rec. des Inscr. d'Algérie*, il dit seulement : « Au Nord du camp ») — il semble ressortir qu'à son époque ces bases étaient quelque part au Nord du camp, mais en dehors. Il est possible qu'elles aient appartenu autrefois à une construction située dans la *praetentura* en ce cas il est difficile de songer à une autre que celle dont il est question ici. La chose est et restera toujours absolument incertaine.

IMPRIMERIE NATIONALE.

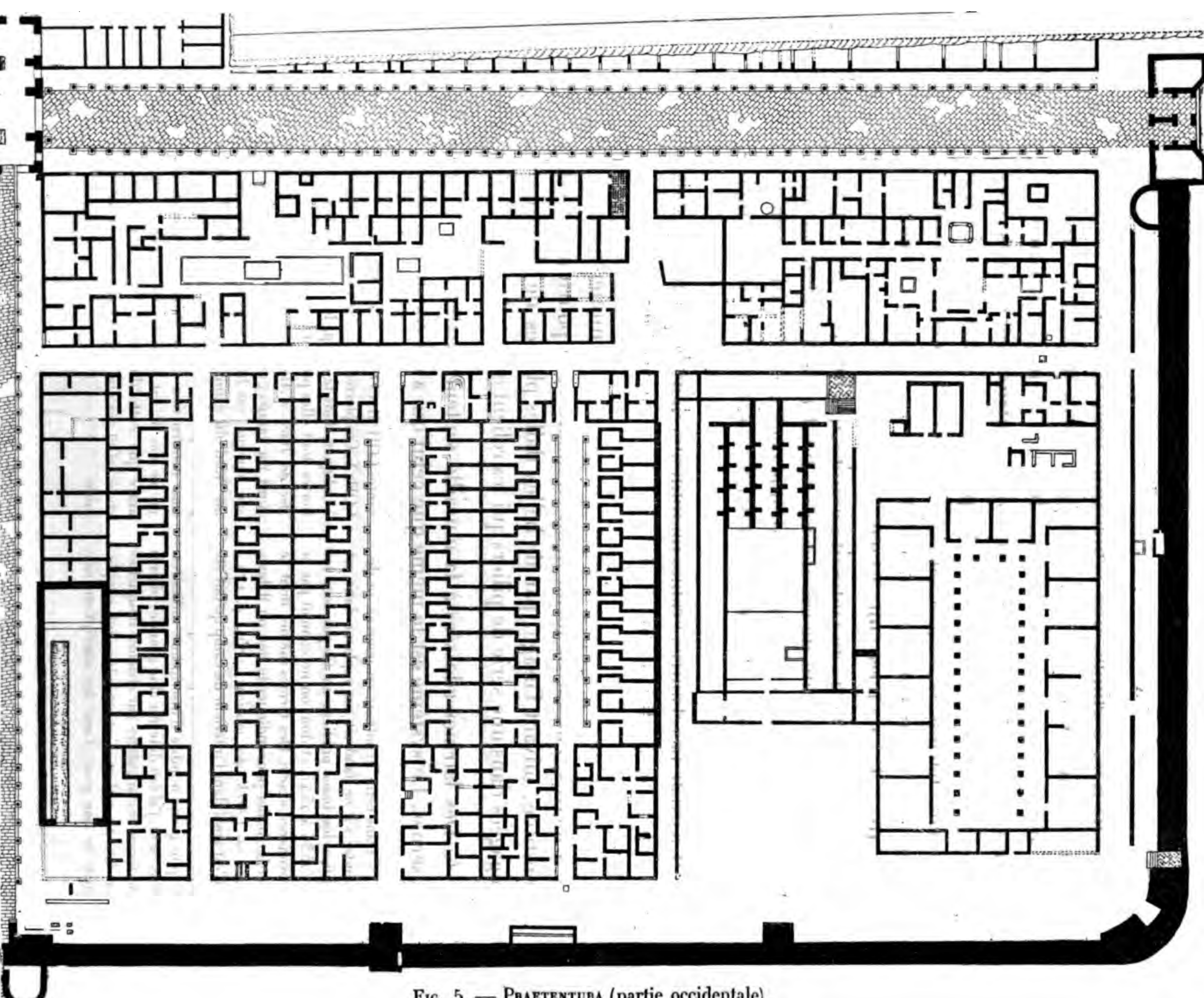


Fig. 5. — Praetentura (partie occidentale).

vent à Timgad : un fossé profond occupait toute la longueur de l'édifice; les sièges étaient établis au-dessus et une chasse d'eau le balayait, emportant à l'égout tout ce qui y tombait. Pareil établissement existe, en pendant, de l'autre côté de la voie prétorienne, en face de l'autre caserne.

Dans la partie occidentale de la *praetentura,* à droite de la voie prétorienne, c'est-à-dire à l'Ouest, M. Courmontagne, en déblayant deux des chambres qui s'appuient contre le mur des casernements, a découvert des fragments d'une statue équestre de bronze, un morceau d'une jambe de cheval et un pan de draperie.

Au Nord de ces pièces existe une salle longue de 45 mètres environ dont la porte regarde le Nord (pl. VI, fig. 1). Toute la longueur en est occupée par une aire dallée, plus élevée que le sol du reste de la salle, et limitée à droite et à gauche par un rebord ménagé dans la pierre, formant butoir; l'espace qui sépare les deux rebords est de 2 m. 80; le milieu de cette sorte de chaussée est dépourvu aujourd'hui de dallage sur une certaine largeur. M. Ballu [1] a fait à cet égard un rapprochement curieux. Décrivant la voie prétorienne et parlant de la porte Nord, il écrit : « L'ouverture de droite, en sortant du camp, offre une particularité intéressante; son dallage est creusé *sur une largeur de 2 m. 80,* de façon à former une chaussée *munie d'un rebord en pierre* qui se prolonge le long de la voie prétorienne sur une longueur de 43 mètres environ, à partir de la porte [2]. C'est par là que passaient les voitures, qui, de la sorte, ne pouvaient dévier du parcours qui leur était tracé. » Il en conclut que la chaussée presque identique découverte dans la salle décrite ci-dessus avait la même destination et que, par conséquent, cette salle était une remise pour les chariots de l'armée.

De l'autre côté des casernes on a trouvé un édifice d'une nature toute différente [3]. Il n'en subsiste plus que le sous-sol (pl. VII). On y

[1] *Bull. arch. du Comité,* 1903, p. CCXXXII.

[2] Voir la phototypie qui représente la porte prétorienne dans mon *Armée d'Afrique,* p. 522.

[3] BALLU, *Bull. arch. du Comité,* 1907, p. 252.

descend par un escalier de 3 mètres de profondeur, conduisant à une galerie d'accès, qui limite le monument à l'Ouest; un autre couloir lui fait pendant à l'Est. Entre ces couloirs existent des salles longues et étroites (voir le plan 5) séparées par des murs ajourés de travées. Il est probable qu'il faut voir dans ces caves, jadis voûtées, des magasins à vivres. Les couloirs latéraux servaient à pénétrer dans l'intérieur de l'édifice et en assuraient l'aération. La partie supérieure formait plate-forme.

À l'Ouest s'étend un ensemble, composé d'une grande cour entourée de portiques, sous lesquels s'ouvraient une série de chambres assez vastes; elles mesurent toutes 10 mètres de profondeur et leur largeur varie entre 8 et 10 mètres. Trois portiques occupent les côtés Ouest, Sud et Est de la cour; on ne saurait dire s'il en existait un quatrième du côté du Nord; en tout cas les bases des colonnes qui l'auraient soutenu n'ont pas été retrouvées en place. Mais M. Cavalier, qui a dirigé les fouilles, estime qu'elles figurent peut-être parmi les nombreux blocs de pierre qui gisent épars un peu partout aux environs. Il a remarqué également que la caractéristique des chambres disposées autour de la cour est la largeur des portes par où l'on y accédait; elles mesurent plus de 2 mètres, tandis qu'ailleurs, dans les casernements par exemple, les ouvertures varient entre 0 m. 90 et 1 m. 15. On n'a d'ailleurs découvert, au cours des déblais, ni inscription ni objet qui permette de fixer la destination de l'édifice. Il a quelque ressemblance lointaine avec la construction du camp de Novaesium à laquelle M. Könen a donné, sans preuves très fortes, il est vrai, le nom de *valetudinarium*[1]. Mais on pourrait aussi bien, mieux peut-être, le rapprocher d'autres édifices tout différents, par exemple, de certains *horrea* connus[2].

Le long de la muraille occidentale, on distingue les traces d'une

[1] *Novaesium*, p. 180 et suiv.; cf. n° 105 du plan.

[2] Cf. l'article *Horreum* dans le *Dictionn. des Antiq.* de M. Saglio et surtout le plan des *horrea Lolliana*, donné à la figure 3892 d'après la *Forma Urbis Romae*.

bâtisse dont la partie postérieure était adossée au rempart; c'est évidemment une addition de date ultérieure, comme l'écurie qui longe le mur oriental et qui a été décrite plus haut. Ce hangar, large de 5 m. 30, se prolonge jusqu'à l'angle Nord-Ouest du camp. À son extrémité méridionale, il vient buter contre une sorte de tour qui n'est plus aujourd'hui qu'une plate-forme demi-circulaire avec deux marches et dont il est impossible de rien dire de précis.



H. Demoulin, sc.

PREMIÈRE COUR DU PRÉTOIRE (ARMAMENTARIA)
(Photographie de M. Gsell.)



H. Demoulin, sc.

CÔTÉ EST DE LA SECONDE COUR DU PRÉTOIRE (BUREAU DES CUSTODES ARMORUM)
(Photographie de M. Gsell.)



H. Demoulin, sc.

COUR D'UNE CASERNE
(Photographie de M. Dequen.)

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

MEYER (P.). Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible; légendes des saints (1896)........ 3 fr. 20

— Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897).................... 2 fr.

— Notice sur un Legendier français du XIIIe siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)........................... 3 fr.

— Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898).............. 2 fr. 50

— Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899)................. 3 fr. 50

— Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (1900)........................ 2 fr. 50

— Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)...................... 2 fr. 50

MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)........... 7 fr. 50

MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896).................. 2 fr. 60

MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVIe siècle (1895).... 3 fr. 50

— La tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle, avec figures (1897).................... 3 fr. 80

— Le Musée de portraits de Paul Jove, contributions pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)........................ 3 fr. 80

NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque; notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890).......... 3 fr. 80

— Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897)................. 4 fr. 70

OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895).................. 5 fr. 30

— Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)............ 4 fr.

— Notice du ms. Nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903).... 2 fr. 60

OMONT (H.). Notice du ms. Nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)........................ 2 fr. 60

— Notice sur le manuscrit latin 886 contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)................ 2 fr. 50

PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901).... 2 fr.

RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892).................... 6 fr.

— Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)........................ 2 fr. 30

— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895).................... 4 fr.

ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)............... 4 fr. et 4 fr. 40

SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angélologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)...................... 12 fr.

— Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au *Vocabulaire de l'Angélologie* (1899)....... 2 fr. 30

— Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale, *Haggadah pascale* (1903).. 1 fr. [illegible]

SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895).............. 7 fr. 50

TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIIIe siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897).................. 3 fr. 50

TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XIe siècle (1900)..... 2 fr. 60

TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)....... 1 fr. 70

— L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80

— Le cadastre de l'Afrique romaine (1907). 2 fr. 30

VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891). 2 fr.

— La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892).............. 1 fr. 40

— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893). 2 fr. 60

— Les États de Paris en février 1358 (1894). 1 fr. 70

— Les communes françaises au moyen âge (1900)........................ 6 fr. 50

WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890).......... 1 fr. 10